

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023-2024

ÉDITO

Chères adhérentes, chers adhérents,

La vie associative est rythmée par des rencontres régulières de synthèse, de production, de réunions de groupes et de conseils d'administration ainsi que des rencontres en lien avec l'actualité politique pour nous permettre d'anticiper, de défendre et promouvoir notre profession, de porter toujours plus haut la voix de l'ergothérapie.

À ce sujet, en tant que président du Conseil d'administration de l'ANFE, je tiens à saluer l'équipe salariée de notre association qui réalise un formidable travail au quotidien. J'en profite également pour remercier toutes les personnes bénévoles qui œuvrent dans les groupes de production ou d'intérêt, ou pour la représentation locale de notre association.

Au registre des rencontres régulières, l'assemblée générale reste un moment formel, certes, mais fort pour notre association. C'est le moment de faire le point, de regarder dans le rétroviseur, mais aussi c'est un temps de projection essentiel et vital.

D'ailleurs, lorsque nous regardons dans le rétroviseur, ne pourrait-on se dire : « déjà ! » ou « déjà ? ».

J'ai fêté cette année à titre personnel les quarante ans de mon entrée en formation initiale. Déjà ! Je me souviens encore du mois de novembre 1986 et de la signature du décret fixant les catégories de personnes habilitées à effectuer des actes professionnels en ergothérapie, un des premiers textes de référence de notre réglementation professionnelle.

Déjà ! Que le temps a passé vite. C'est sans nul doute lié à la vivacité de mobilisation de notre profession, et c'est en tout cas mon interprétation.

Cette année, malgré l'instabilité politique et les difficultés à trouver des interlocuteurs stables, les sujets traités ont été encore nombreux et notre Assemblée générale sera l'occasion de revenir sur chacun d'eux. Je vous laisse en attendant à la lecture attentive du rapport d'activité pour vous rafraîchir la mémoire. Avant de conclure cet éditorial, je me permets de revenir et d'insister sur le formidable travail effectué par l'équipe salariée de l'ANFE. Cette année aura été marquée par la stabilisation des effectifs du personnel et le recrutement de nouvelles personnes. Elles réalisent au quotidien, je ne dirais pas dans l'ombre, et il ne faut pas les oublier, un formidable travail sur la publicité la promotion et la visibilité de l'ergothérapie, sur le développement des activités commerciales de notre association. Oui, effectivement, cette année aura encore une fois passé tellement vite, et j'appelle de mes vœux que l'année prochaine passe tout aussi vite et que l'on puisse se dire DÉJÀ !

Alors, vive l'ergothérapie !

Arnaud Schabaille
Président de l'ANFE

SOMMAIRE

— **P. 4**

L'ANFE en chiffres

— **P. 7**

Organisation de l'ANFE

— **P. 11**

Les actions menées par l'ANFE

— **P. 58**

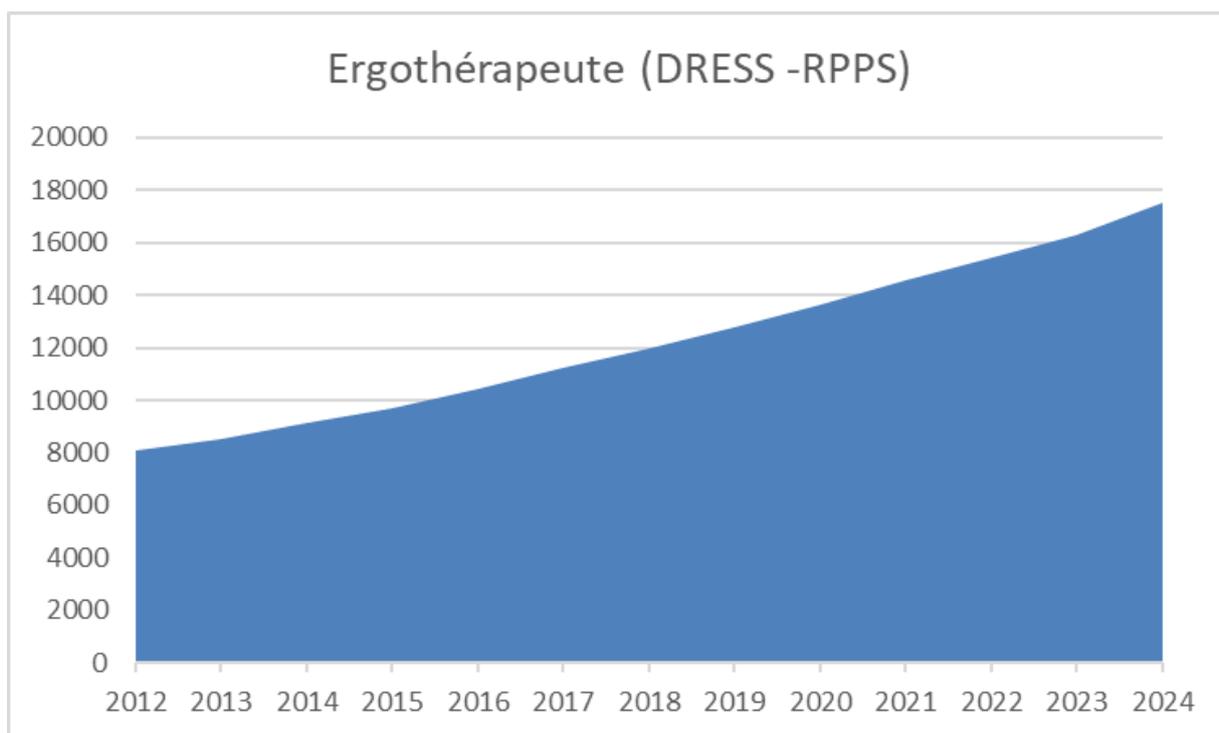
Remerciements

L'ANFE EN CHIFFRES

Les ergothérapeutes

Selon le RPPS, au 14 octobre 2024, les ergothérapeutes sont 17 518. Ils étaient comptabilisés au 1^{er} janvier 2023 selon la DRESS à 16 267.

Nous n'avons pas pour le moment accès à des données concernant l'âge, le sexe et la densité par région des ergothérapeutes pour l'année 2024. Nous les publierons sur notre site dès qu'elles seront disponibles.



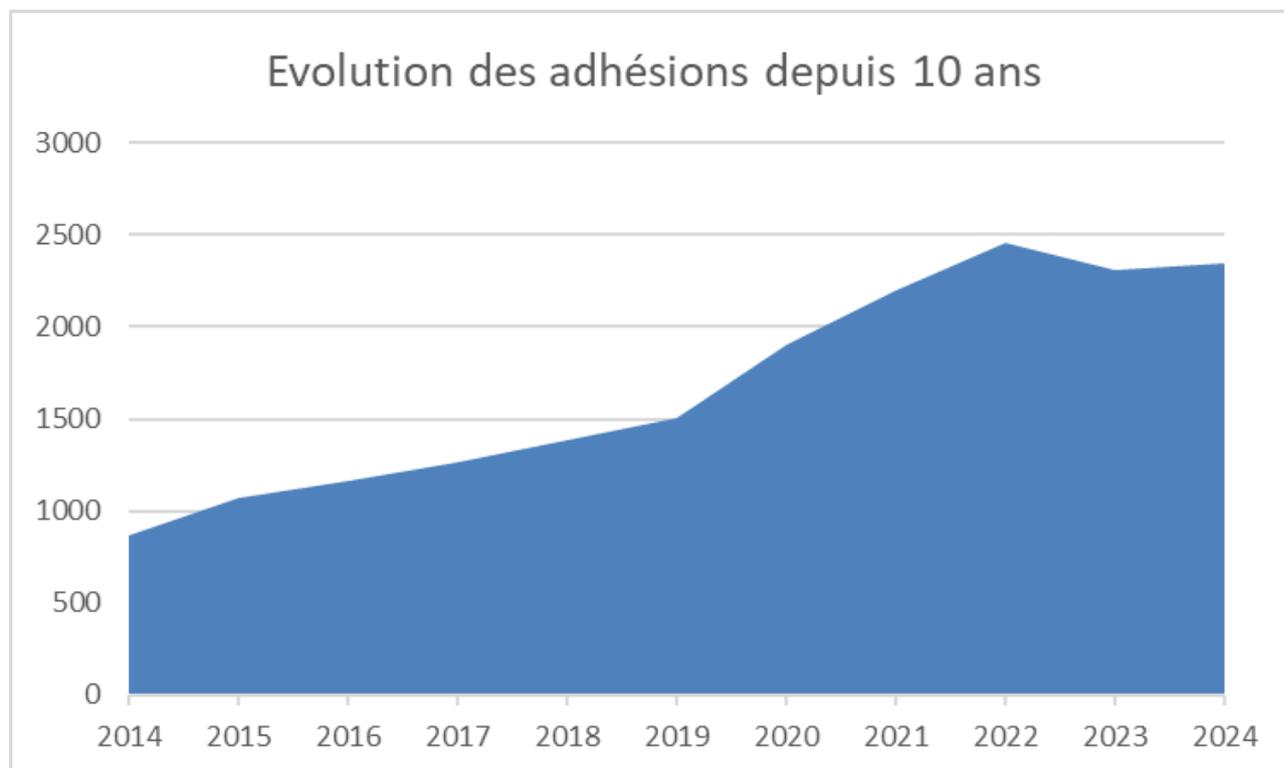
Les adhérents

Au 1^{er} octobre 2024, l'ANFE compte 2 350 adhérents, soit une augmentation de 1,7 % par rapport à 2023. Le nombre d'adhérents progresse peu et demeure en dessous du résultat de 2022.

Les nouvelles adhésions s'élèvent à 532, contre 541 en 2023.

Les adhérents 2023 ayant renouvelé leur adhésion en 2024 sont 1 443, soit 62,46 % des adhérents de 2023. Ce pourcentage est stable depuis trois ans.

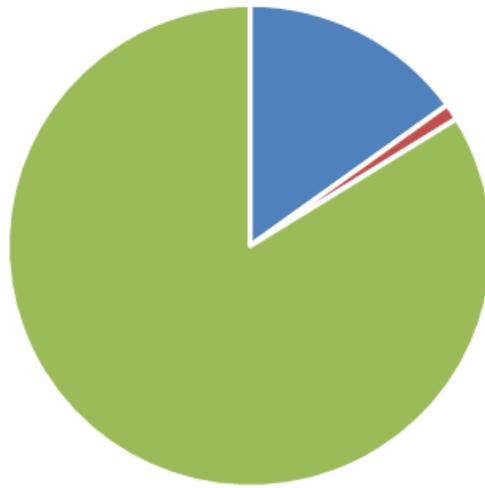
Les adhérents (hors étudiants et retraités) sont 1 970 et représentent 11,24 % des ergothérapeutes.



Les adhérents étudiants sont 354 contre 349 en 2023. Ils représentent 15 % des adhérents. Ce pourcentage est stable depuis trois ans.

Une offre spéciale destinée aux étudiants (adhésion + revue numérique *ergOThérapies*) a été commercialisée durant trois mois ; 125 étudiants ont saisi cette occasion.

Répartition par type d'adhésion



■ Étudiant ■ Retraité ■ Clinicien

ORGANISATION DE L'ANFE

Depuis sa création en 1961, l'ANFE a beaucoup évolué afin de défendre et de promouvoir au mieux la profession, mais également pour accompagner l'évolution de celle-ci.

Aujourd'hui, le Conseil d'administration a souhaité et mis en place une organisation qui a l'ambition d'être toujours plus opérationnelle pour répondre aux enjeux de santé publique, et a positionné l'ANFE comme société savante en élaborant des recommandations professionnelles et en valorisant les fondements scientifiques de la profession, tout en structurant le cadre d'exercice professionnel.

Cette organisation s'appuie avant tout sur l'ensemble des bénévoles, qui constituent le cœur de l'ANFE, mais également sur l'équipe salariée qui apporte le soutien nécessaire à la réalisation des actions menées.

Organigramme



Organigramme de l'Association Nationale Française des Ergothérapeutes

Comité Directeur

Président : Arnaud SCHABAILLE
Vice-Présidente : Elise DUPITIER
Trésorière : Perrine JOLY
Secrétaire Générale : Marie VISEUX

Conseil d'Administration

Christophe BUFFAVAND - Thomas CHARGE - Chloé GUERRINI - Cécile OLIVIER ANCLIN - Guillaume PELE - Héloïse POULAIN - Martine RONAT - Rémi SAJOT - Amélie SARAGONI

Le Comité d'Éthique et d'Exercice

Composé de 7 membres

Le Comité Scientifique

Coordonnateur
Clémence CHASSAN

Collège Formation
5 membres

Collège Recherche
5 membres

Collège Edition
5 membres

Le Comité Territorial

Coordonnateur
Cyprien DUPONT

Délégués
Territoriaux

Les groupes d'intérêt

Santé mentale

Pédiatrie

Intégration sensorielle

Développement durable

Accessibilité au travail

L'équipe salariée

Directrice Administrative et Financière : Catherine LAKS

Directrice Technique : Fanny SOUM - POUYALET

Secrétaire de rédaction de la revue *ergOThérapies*: Sarah BEGUIN

Chargée de communication: Nivega KETHEESWARAN

Service de Formation Continue

Chargée d'ingénierie de formation, QUALIOPI : référente situation de handicap: Hélène CORLAY

Assistante : Raphie LUTEZAMO

Secrétaire : Christophe FOSSE

Alternant en M2 ingénierie de la formation : Flavien VAN DE WALLE

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de 15 membres bénévoles élus par les adhérents.

Il fixe les grandes orientations de l'association et élabore le projet stratégique sur cinq années.

Les comités

Le Comité d'éthique et d'exercice a pour mission de promouvoir la responsabilité des professionnels et la qualité des bonnes pratiques.

Le Comité scientifique donne des avis scientifiques sur les actions menées par l'ANFE. Il est composé d'un coordonnateur et de 3 collèges :

- le collège de « recherche » a pour mission de favoriser et de promouvoir la recherche en ergothérapie ;
- le collège de « formation » a pour mission de veiller à la qualité et l'exhaustivité des formations proposées par le service de formation continue pour le développement des pratiques ;
- le collège d'édition a pour mission d'accompagner tous les projets de publications.

Le Comité territorial est composé de délégués représentant l'association au niveau local, accompagnés dans leur mission par un coordonnateur national et de référents par missions. Les 4 missions dévolues aux délégués sont :

- la promotion de l'ANFE auprès des étudiants ;
- l'état des lieux du territoire ;
- les manifestations locales ;
- la représentation auprès des tutelles.

Les groupes d'intérêt

Les groupes d'intérêt sont des instances qui traitent de sujets directement liés à la pratique de l'ergothérapie.

Constitués à l'initiative d'adhérents ou du Conseil d'administration, ils contribuent à l'élaboration de recommandations professionnelles, à l'écriture de livres blancs et au développement scientifique de l'ergothérapie.

Les groupes d'intérêt sont soit permanents, soit éphémères quand ils répondent à une actualité.

L'équipe salariée

Elle est constituée d'une équipe de directions (administrative, financière et technique), d'une chargée de communication, d'une secrétaire de rédaction pour la revue *ergOThérapies* et le *FJOT* et, pour le service de formation continue, d'une chargée d'ingénierie de la formation, d'une assistante et d'un secrétaire.

Ces 7 salariés apportent le soutien nécessaire à la réalisation des actions menées les bénévoles et à la réalisation des activités commerciales (formation, congrès, édition).

Depuis début septembre, un contrat d'apprentissage a été signé avec un ergothérapeute concernant sa 2^e année de Master en ingénierie de la formation.

LES ACTIONS MENÉES PAR L'ANFE

Au cours de l'exercice 2023-2024, de nombreuses actions ont été menées par les bénévoles et par l'équipe salariée pour répondre aux objectifs fixés par le projet stratégique Horizon 2027.

AXE 1 :

Renforcer la proximité en s'appuyant sur une démarche participative

Ces dernières années l'association a proposé de plus en plus d'initiatives reposant sur des méthodes participatives. Ces méthodes ont pu être expérimentées par les bénévoles dans différents groupes de travail et ont été proposées à l'ensemble de la communauté des ergothérapeutes lors des assises nationales en 2019, à la satisfaction de celles et ceux qui ont pu les mener. Les attentes sont fortes quant à la nécessité de faire une place plus importante à des approches participatives : celles-ci permettraient de favoriser l'engagement des ergothérapeutes et de concentrer et pérenniser les énergies individuelles au profit des intérêts collectifs. Ce premier axe semble essentiel au développement de l'association : il s'agit d'une priorité qui se transpose à toutes les orientations. La volonté est donc de généraliser cette dynamique à l'ensemble du fonctionnement de l'association par le biais de nouveaux moyens humains, organisationnels et techniques.

Permettre aux adhérents de mieux comprendre le fonctionnement institutionnel pour faciliter la compréhension des sujets d'actualité

Durant l'année 2023-2024, l'accent a été mis sur une meilleure compréhension du fonctionnement à travers plusieurs axes :

- La proposition d'articles spécifiques dans le LME sur :
 - la stratégie nationale de santé (décembre 2023) ;
 - le PLFSS dans le LME (décembre 2023) ;
 - les RPPS, CPS et e-CPS (septembre 2024).

Les « dossiers en cours » figurant à présent dans le LME permettent aussi de rendre plus lisibles les démarches de promotion de l'ergothérapie et le lien entre les sujets d'actualité et le fonctionnement institutionnel.

- Les réunions bénévoles qui ont lieu chaque trimestre et réunissent les bénévoles des délégations territoriales, des groupes d'intérêt, des représentations nationales et internationales, du conseil d'administration et des comités constituent également un temps permettant de clarifier ces mécanismes. En raison des urgences de l'actualité ont ainsi été évoquées notamment : les PCO et le conventionnement CPAM/PCO.

Renforcer les démarches co-constructives et la culture participative dans la gouvernance associative pour renforcer l'adhésion et le sentiment d'appartenance

Afin d'adapter au mieux le fonctionnement de l'association, le sentiment d'appartenance et la réponse aux besoins, plusieurs démarches ont été menées durant l'année.

- **Nouvelle procédure d'investiture des délégués territoriaux**

Afin d'augmenter la légitimité des actions des délégués territoriaux, il a été décidé que leur nomination se ferait suite au vote des adhérents de leur territoire. Plusieurs délégués ont été investis avec cette nouvelle procédure. La participation des adhérents au vote varie selon les territoires allant de 30 à 60 %.

- **Sondage sur les horaires des webinaires**

À la suite des remontées des adhérents ultramarins mentionnant leurs difficultés, voire impossibilités, à participer aux webinaires, un sondage a été lancé pour recueillir les préférences des adhérents sur des plages horaires susceptibles de mieux leur convenir. Ce sondage a obtenu 85 réponses.

Ce sondage a permis de déterminer de nouveaux horaires, susceptibles de faciliter la participation de la majorité.

- **Ouverture des réflexions sur la gouvernance à des représentants d'adhérents**

Au printemps 2024, une mission d'audit de l'ANFE a été confiée au cabinet Alevia afin d'optimiser le fonctionnement de l'association et la réalisation de ses missions. Dans ce contexte, un séminaire de travail mené par le cabinet a associé plusieurs bénévoles particulièrement actifs aux travaux menés par le CA : un membre représentant l'ANFE auprès des associations internationales et du CNPE, un membre du comité territorial et un expert associé au lobbying politique.

- **Enquête flash sur les « groupes d'intérêt »**

À la suite de la mission réalisée par un cabinet d'audit externe, l'ANFE s'est lancée dans une réflexion autour de son rôle, ses missions et sa gouvernance. Ce travail de longue haleine a conduit à interroger les adhérents sur le rôle et la place des groupes d'intérêt dans l'organisation de l'association. Menée du 29 août au 5 septembre, cette enquête a comptabilisé 161 réponses.

Cette enquête a permis de formuler des hypothèses de changement dans le fonctionnement actuel des groupes d'intérêt (lien avec le CA, communication, nom...). Ces modalités de fonctionnement seront expérimentées durant l'année à venir.

- **Appel à propositions de webinaires dans une nouvelle formule**

L'un des premiers changements expérimentés pour favoriser l'engagement des adhérents et leur participation a été la reformulation des propositions de webinaires. Ouvrant les possibilités sur des formats différents dont certains favorisent les échanges, débats et discussions. L'appel à propositions webinaires/séminaires 2025 s'articule autour de 3 formules pour mieux répondre aux attentes formulées dans les réponses au questionnaire « groupe d'intérêt ».

Rendre accessibles et compréhensibles les enjeux, raisonnements et les décisions de l'ANFE auprès de la communauté des ergothérapeutes

L'année 2023-2024 de nombreuses consultations des adhérents de l'ANFE ont eu lieu. Celles-ci poursuivaient un double objectif : informer sur les enjeux en cours et demander un éclairage sur les décisions à prendre.

Les résultats de ces différentes enquêtes ont donné lieu à des publications sur les réseaux sociaux et la newsletter de l'association pour faire comprendre les objectifs de l'association et les points d'étape des négociations.

- **Enquête CPTS**

À l'automne 2023, plusieurs alertes ont été données auprès de l'ANFE évoquant des difficultés d'accès des ergothérapeutes aux CPTS. Pour en savoir plus sur celles-ci et pouvoir y apporter des réponses, un court questionnaire a été proposé à l'ensemble de la communauté. Il a été ouvert d'octobre 2023 à janvier 2024 et a totalisé 364 réponses.

Les résultats de ce questionnaire ont été transmis au ministère de la Santé et à la Fédération nationale des CPTS permettant d'ouvrir la possibilité aux ergothérapeutes d'accéder à ceux-ci.

- **Enquête sur la prescription des aides techniques par les ergothérapeutes**

Afin d'analyser les difficultés que rencontrent les ergothérapeutes dans l'exercice de leur tout nouveau droit à la prescription, un questionnaire a été mis en ligne en octobre 2023 et est toujours actif aujourd'hui. Les premiers résultats 6 mois plus tard ont fait l'objet d'une analyse et ont été présentés à l'occasion des 52^{es} EMPR (Entretiens de médecine physique et de réadaptation). Seuls 67 ergothérapeutes ont répondu au questionnaire durant ces 6 mois.

Dans le but de collecter des données sur la prescription, le questionnaire est toujours en ligne et fait office d'observatoire de la prescription. À ce titre, il permettra de faire des remontées à la CNAM sur les problématiques rencontrées par les ergothérapeutes pour exercer leur droit.

- **Enquête flash sur les PCO**

Afin d'alerter le nouveau délégué interministériel aux Troubles du neurodéveloppement (DI TND) nommé en décembre 2023 sur les problématiques rencontrées par les ergothérapeutes dans le cadre de leur activité dans les PCO, une enquête a été conduite au 15 au 22 janvier 2024. Elle a comptabilisé 148 répondants.

Les résultats ont été présentés à la DI TND en février afin d'alerter sur un possible désengagement des professionnels des PCO.

- **Enquête flash sur l'AVC**

En fin d'année 2023, la Cour des comptes s'est engagée dans des travaux de rédaction d'une feuille de route sur la prise en charge des AVC. À ce titre, elle a sollicité l'ANFE pour mettre en exergue l'expertise des ergothérapeutes et leur contribution. Dans ce but, un groupe de travail spécifique a été créé.

Après la synthèse de données probantes relatives à l'intervention ergothérapique, le groupe a proposé un questionnaire à l'ensemble des ergothérapeutes afin de mettre en lumière la pratique ergothérapique auprès de cette population et de mettre en évidence le rôle de l'ergothérapie dans cette filière. Cette enquête s'est déroulée du mardi 9 avril au mardi 23 avril. 523 réponses ont été recueillies.

Renforcer les liens de proximité entre l'équipe salariée et les adhérents

Les liens entre salariés et adhérents ont pu se développer sur la base de deux modalités d'échange et interconnaissance : les échanges *via* l'outil collaboratif et la participation aux réunions. Les deux directrices et la chargée de communication de l'ANFE ont ainsi multiplié les échanges et contributions aux travaux des différentes instances sur la plateforme WIMI, qu'il s'agisse de l'organisation d'événements (Assises, JNE...), de la création de supports de communication (logo, plaquettes d'information...), de réflexions stratégiques ou de messages à faire passer à la communauté.

Elles ont également toutes trois participé aux réunions bénévoles. Les deux directrices ont par ailleurs participé ponctuellement aux réunions à distance ou en face-à-face et présentiels de différents groupes : comité territorial, groupes d'intérêt, comité scientifique, groupe participation dès lors que ces derniers en exprimaient le besoin.

Ces temps ont été l'occasion d'échanges qui ont permis de renforcer l'articulation des actions de chacun.

Inscrire un certain nombre d'actions dans la sollicitation de collectifs

De nombreuses actions menées par l'ANFE ont été co-définies et menées en collaboration avec ses différents organes :

- la promotion et le soutien du dispositif innovant Odissee avec le R2DE par la directrice technique ;
- la co-réflexion avec les membres du groupe d'intérêt du GRESM sur les objectifs croisés du groupe et ceux des orientations stratégiques de l'ANFE (répondre aux besoins de renforcer l'offre en santé mentale notamment auprès des enfants et adolescents) ;
- le travail mené en commun avec le groupe d'intérêt IDEEA autour d'une plaquette de communication à l'attention des coordinateurs de PCO et médecins prescripteurs.

AXE 2 :

Accompagner et soutenir l'engagement au sein de l'association

L'ANFE s'est construite dès ses débuts grâce à l'engagement de nombreux bénévoles qui ont permis de mener de très nombreuses actions. Dans le projet Horizon 2022, une place forte était faite à l'engagement bénévole. Les réflexions menées ont à nouveau mis en lumière les besoins et attentes relatifs à l'engagement bénévole : soutien aux initiatives locales, encouragement de l'émulation parmi les adhérents, repérage et mobilisation des compétences individuelles. Le souhait est de favoriser l'engagement associatif du plus grand nombre d'ergothérapeutes, en commençant par l'augmentation du nombre d'adhérents et la reconnaissance de l'adhésion comme première forme d'engagement associatif.

Valoriser l'engagement associatif dès l'adhésion

Communication dans les IFE

Les délégués territoriaux sont chargés de rencontrer les étudiants dans leur IFE pour les informer des missions de l'ANFE et de son rôle dans la promotion de l'ergothérapie au sein des politiques de santé.

Cette année les interventions ont eu lieu pour :

- les 3 promos de l'IFPVS de La Garde ;
- les 3 promo de l'IFE de Marseille ;
- les 2^e et 3^e année de l'IFE d'Amiens ;
- les 3^e année de l'IFE UPEC de Créteil ;
- les 1^{re} année de l'ADERE ;
- les 3^e année de l'IFE de La Réunion.

Campagne d'adhésion

La campagne d'adhésion pour 2024 a été développée autour du thème « L'ANFE c'est Toi ». Derrière ce slogan, c'est l'engagement des ergothérapeutes que nous avons cherché à mobiliser. Il leur a ainsi été rappelé que l'association est une structure qui ne vit et ne se développe que par l'action de ceux qui la compose, c'est-à-dire les adhérents. Les préoccupations des ergothérapeutes ont aussi fait l'objet de plusieurs visuels, montrant que ces questions étaient connues de l'ANFE et qu'en tant qu'adhérent on pouvait contribuer à leur résolution.

Pour faciliter le renouvellement des adhésions, le mandat de prélèvement illimité a été mis en place en 2018. Désormais, 291 adhérents ont adopté ce moyen de paiement simple et efficace. Il est possible d'y recourir à tout moment de l'année en faisant la demande par mail à directeur@anfe.fr.

Améliorer la proximité de l'ANFE auprès des ergothérapeutes des territoires

Actions des délégués territoriaux

L'organisation et l'animation de cafés ergo perdurent dans de nombreux départements, permettant aux ergothérapeutes de se rencontrer, de créer leur réseau mais aussi d'assister à des présentations bénéfiques pour leur pratique.

De nombreuses initiatives naissent chaque jour de la motivation et de l'engagement des DT (journées d'information, gazette numérique, stand de sensibilisation, ateliers de prévention auprès d'enseignants, de différents professionnels de santé, etc.). Le réseau au local ne cesse de s'accroître, toujours plus riche de propositions.

Identifier et mobiliser les compétences des adhérents

Recensement des ergothérapeutes

Le Comité territorial a mis en place un outil de recensement des ergothérapeutes sur l'ensemble du territoire. Sur le site (<https://anfe.fr/comité-territorial/>) et au moyen d'une carte interactive, les ergothérapeutes ont accès à un formulaire qui leur permet de notifier leur domaine d'activité. Ils peuvent également faire connaître leur souhait de devenir bénévole de l'association.

Missions spécifiques confiées aux adhérents

Durant l'année, la possibilité de participer à différents travaux spécifiques a été proposée aux adhérents et bénévoles. À la suite de leur accord, ils ont été mobilisés sur les missions suivantes :

- représentation au CN TND et dans les groupes de travail connexes ;
- participation aux rencontres avec la DSS concernant le projet de réforme du titre IV de la LPP ;
- participation aux travaux consacrés à la création d'un parcours d'attribution des FRE optimisé pour un plaidoyer autour de la prescription des FRE par les ergothérapeutes auprès des patients SLA ;
- représentation auprès de l'AGIRC-ARRCO concernant les réflexions autour de la prévention et de l'adaptation du domicile ;
- participation aux échanges avec La Poste sur les projets de collaboration autour de la prévention en gériatrie ;
- participation au groupe de travail organisé avec le réseau de pharmaciens TOTUM autour de l'aménagement.

Renforcer le sentiment d'appartenance des adhérents à l'association

Newsletter aux adhérents

88 newsletters ont été envoyées aux adhérents entre janvier 2024 et fin octobre 2024.

Une newsletter hebdomadaire est envoyée à nos adhérents pour communiquer sur l'actualité ergothérapique, mais également sur l'actualité de l'ANFE. D'autres newsletters ont été envoyées ponctuellement sur des sujets d'actualité ou des événements (exemple : candidature au conseil d'administration, appel à webinaire pour 2025, Journées nationales de l'ergothérapie, Assises de l'ergothérapie).

Le Monde de l'ergothérapie

Nous avons publié et diffusé 4 numéros tout au long de l'année à nos adhérents et aux Instituts de formation en ergothérapie (IFE). Les numéros restent disponibles en version numérique dans un espace réservé aux adhérents. Le magazine comporte désormais une page destinée aux sujets d'actualité et à leur évolution dans l'intervalle de 2 numéros.

Faciliter le travail des bénévoles

Développement de la plateforme WIMI

La plateforme collaborative WIMI est désormais utilisée par 200 bénévoles qui travaillent en collaboration sur un ou plusieurs sujets. Chaque groupe bénéficie d'un espace de travail comprenant des outils de communication instantanée, un agenda, de la visio-conférence, de rédaction et de stockage.

Appui à l'action des délégués territoriaux

De nombreux échanges ont eu lieu dans le but d'articuler au mieux les actions menées au niveau national avec celles menées au niveau territorial, notamment sur le volet stratégique, avec notamment :

- la production d'un support de communication à destination des ergothérapeutes des territoires par la co-construction d'un PowerPoint consacré à la prescription des aides techniques, réalisé en collaboration entre le comité territorial et la direction technique ;

- une réflexion menée au travers d'échanges réguliers de la direction technique avec le coordinateur du comité territorial et la référente « mission 4 » (stratégie) ;
- la mise à disposition de locaux et de défraiements pour la tenue du WECT (week-end comité territorial) ;
- une co-réflexion menée conjointement avec le groupe d'intérêt IDEEA (pédiatrie) autour de la question des PCO aboutissant à un projet de webinaire coanimé par un membre du groupe IDEEA et une représentante du comité territorial.

Favoriser la coopération des bénévoles et la visibilité de leurs actions

Réunion des bénévoles

Les réunions des bénévoles en visio-conférence une fois par trimestre ont été reconduites avec la présence des directions salariées, de la communication et des bénévoles qui le souhaitent. Ces réunions ont permis de faire un point sur l'actualité et de mettre en relation des actions menées par des groupes différents.

Portraits de bénévoles

Un cycle de portraits de bénévoles a été lancé dans *Le Monde de l'ergothérapie*. Sous forme d'interview, le portrait permet au bénévole de partager son parcours au sein de l'ANFE, ses motivations et ses réalisations. Cette année Charlotte Ramajo, Cyprien Dupont, Amélie Saragoni et Virginie Vagny ont été à l'honneur.

Référent « communication » du Comité territorial

Pour améliorer la visibilité des actions menées par les délégués territoriaux, un poste de référent chargé de la communication a été créé. Des publications régulières sur les réseaux sociaux permettent désormais de suivre plus régulièrement les actions des délégués.

Ce travail ne remplace pas celui qu'effectue la chargée de communication de l'ANFE qui, notamment, met en avant sur le site, les réseaux sociaux et *via* les newsletters l'ensemble des actions menées par les bénévoles et les salariés.

Présentation des bénévoles dans le rapport d'activité

Pour mieux faire valoir l'action des bénévoles, une nouvelle présentation de ces derniers a permis d'identifier leur engagement dans les groupes d'intérêt et les comités statutaires.

AXE 3 :

Promouvoir la place de l'ergothérapie dans le débat public

Par la réforme de ses statuts et sa professionnalisation par l'embauche d'un directeur technique, l'ANFE a, depuis une dizaine d'années, fortement renforcé son rôle politique auprès des différentes instances. De nombreuses actions ont été engagées pour influencer le débat public et défendre le métier. Des actions ont également été menées afin de promouvoir l'ergothérapie auprès des autres professionnels de la santé et auprès du grand public, permettant le développement de nouvelles formes et lieux de pratique. Néanmoins, les enjeux sociétaux actuels et l'évolution des besoins de la population nécessitent de continuer à développer les formes et lieux de pratique. L'ergothérapie gagnera à être mieux connue et comprise par tous pour que soit favorisée son implantation sur le territoire. De nombreuses actions doivent permettre de poursuivre la promotion de notre métier aux échelons local et national.

Maintenir l'engagement et le lobbying politique auprès des instances nationales et locales

Au cours de l'année 2023, de nombreuses actions ont été menées au regard des chantiers ouverts par les parlementaires et le gouvernement.

L'ANFE a été active et a fait entendre la voix des ergothérapeutes sur plusieurs dossiers importants. Tant au niveau national qu'au niveau local, les délégués territoriaux ont veillé à mobiliser les ergothérapeutes de leur territoire et à rencontrer les représentants de diverses instances (ARS, PCO, CTS, CNR...).

Les ergothérapeutes dans la filière AVC

En fin d'année 2023, la Cour des comptes a lancé des travaux autour de l'accompagnement des AVC devant aboutir à la rédaction d'une feuille de route. À cette occasion, elle a sollicité l'ANFE pour mettre en exergue l'expertise des ergothérapeutes et leur contribution. Un groupe de travail a été créé dans ce but.

Une première étape a consisté à réaliser la synthèse de données probantes relatives à l'intervention ergothérapique pour toutes les étapes de la filière. Dans un second temps, un questionnaire a été transmis à l'ensemble de la communauté des ergothérapeutes. Ces différents éléments ont fait l'objet d'un rapport, remis à la Cour des comptes, mettant en exergue l'importance du rôle de l'ergothérapeute et les difficultés de financement de son intervention. La Cour des comptes devrait rendre son rapport à la fin de l'année 2024.

Prescription des aides techniques

La reconnaissance des ergothérapeutes comme prescripteurs par la sécurité sociale est effective depuis le 23 août 2023. Au regard des remontées de besoins, de nouveaux outils d'aide à la prescription (arbre décisionnel, ordonnance...) ont été proposés par l'ANFE et les recommandations ont été mises à jour. Les témoignages des difficultés rencontrées par les ergothérapeutes pour exercer leur droit à la prescription ont motivé la réalisation d'une enquête nationale qui montre que les ergothérapeutes sont peu nombreux à prescrire. Cela s'explique notamment par la nécessité de requérir une prescription médicale et par la méconnaissance du métier et du droit à la prescription des ergothérapeutes par les CPAM.

Cette enquête est toujours ouverte afin de donner lieu à des analyses régulières. Des échanges ont eu lieu avec la CNAM début avril à ce propos. Ils ont permis de mettre en place un dispositif de remontées des problématiques liées à la prescription via l'ANFE.

À la fin du printemps, des travaux ont été menés afin de proposer un parcours d'attribution facilitant le travail des ergothérapeutes des centres SLA et leur permettant de prescrire directement les FRE. Ces travaux ont permis à Mme Pauline Martin, sénatrice du Loiret, de poser une question écrite au gouvernement afin de les alerter sur cette nécessité. L'ANFE travaille donc ce dossier en lien avec celui de l'accès direct.

Réforme du titre IV de la LPP

Dans le cadre de la réforme du remboursement des fauteuils roulants, a alerté à de nombreuses reprises la Direction de la sécurité sociale (DSS) et a demandé régulièrement à participer au groupe de travail afin de faire état de plusieurs points de vigilance. Ces points sont : le respect de la prise en compte des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap, le reste à charge incombant aux usagers et la prise en compte du droit à la prescription des ergothérapeutes.

Sur l'insistance de l'ANFE et de l'AFEG, la DSS a consenti à nous accorder une consultation. Cet échange nous a permis de faire état des écueils rédhibitoires qui s'opposaient à une mise en œuvre réaliste de la réforme. La contribution des ergothérapeutes comme prescripteurs susceptibles de faciliter le parcours d'attribution a été réaffirmée. Sur le point d'aboutir, la réforme est aujourd'hui ajournée.

Adaptation du domicile

Malgré la lettre ouverte, les lettres adressées aux différents ministères et la pétition co-signée par nos partenaires (5000 signatures), les derniers arbitrages forfaitaires de MaPrimeAdapt (MPA) se sont déroulés en décembre 2023 sans concertation avec les ergothérapeutes. Le montant de l'intervention ergothérapique a été fixé à 200 euros et son intervention est réalisé sur demande de l'AMO dans le cadre de l'arbre décisionnel prédéfini.

Le dispositif a officiellement été lancé le 1^{er} janvier 2024. L'ANFE et ses partenaires, l'AFEG, le SYNTEL, MerciJulie et Belavie, ont proposé un webinaire le 23 février pour expliquer le dispositif à la communauté. Parallèlement, un groupe de travail spécifique a donné lieu à la rédaction de lignes directrices communiquées à l'ensemble de la communauté en septembre. Ce groupe de travail, lancé par l'ANFE, a réuni l'AFEG, le Synfel, le CNPE, le Creedat, le Crias, Adaptia et MerciJulie.

Au vu des premiers retours d'expérience de MPA, nous avons fait remonter à l'ANAH et à la DGALN différents types de dérives. L'ANFE a été auditionnée par le cabinet « EY parthenon » dans le cadre d'une enquête diligentée par le ministère pour dresser un état des lieux des besoins, freins et attentes des différents acteurs (acteurs du bâtiment, usagers, dia-gnostiqueurs et secteur médico-social). Les remontées de terrain et les conditions de mise en œuvre étant unanimement jugées insatisfaisantes par plusieurs acteurs de la filière aménagement, une action collective est aujourd'hui envisagée avec la CAPEB et l'AFPAPH.

Parallèlement, l'ANFE a été consultée par l'AGIRC-ARRCO sur les suites à donner au dispositif « Bien chez moi » (BCM) qui devait être modifié début 2025 pour mieux s'articuler à l'offre MPA. En septembre, les grands principes de la nouvelle offre d'adaptation du logement faisant suite à BCM ont été communiquées. Au 1^{er} janvier 2025, les IRC proposeront leur propre déclinaison d'offre d'adaptation du logement, la fédération AGIRC-ARRCO a émis des recommandations parmi lesquelles faire intervenir des ergothérapeutes « si besoin » mais laisse les caisses libres de leurs choix. L'AG2R, ayant émis son propre cahier des charges, mentionne l'intervention d'un « ergothérapeute qualifié ».

La difficulté de positionner l'ergothérapeute comme expert du champ de l'adaptation du domicile nous amène aujourd'hui à réfléchir à un processus de reconnaissance de l'expertise et de la qualité de l'intervention ergothérapique dans le champ de l'adaptation du domicile.

Stratégie nationale autisme / TND

Dans l'attente de la nomination d'un nouveau délégué interministériel TND, une lettre cosignée avec la FFP (Fédération française des psychomotriciens) a été envoyée à Mme Katia Julienne, conseillère santé du président de la République, afin de demander la réouverture des négociations sur les conditions de rémunération des paramédicaux conventionnant avec les PCO. Cette lettre est restée sans réponse.

La feuille de route TND a été présentée par le nouveau délégué interministériel TND, Étienne Pot, en novembre. L'accent y est mis sur le repérage précoce des 0-6 ans dans les PCO. Une première réunion a eu lieu le 7 décembre avec la délégation interministérielle TND (DI TND). L'ANFE a, à cette occasion, alerté sur la désertion des ergothérapeutes des PCO de 0 à 6 ans en raison de divers dysfonctionnements (problèmes d'adressage, défaut de communication et montant des forfaits et problèmes du paiement par les CPAM notamment). Les difficultés d'accès des paramédicaux aux écoles ont également été évoquées.

Le 10 janvier 2024, Étienne Pot a reçu une délégation de l'ANFE et de la FFP pour approfondir ces problématiques. À la suite de cet échange, une enquête-flash sur la place des ergothérapeutes dans les PCO a été lancée par l'ANFE du 15 au 22 janvier afin de définir les problématiques dénoncées. La DI TND a également émis une demande conjointe à l'ANFE et à la FFP de clarification des rôles de chacune des deux catégories professionnelles afin de faciliter l'adressage. Le FFP a refusé de s'engager dans ce chantier tant que la réingénierie du métier n'aurait pas été effectuée.

La DI TND a alors confirmé son soutien à l'ANFE pour mener une campagne de communication portant sur la spécificité et l'intérêt de la démarche ergothérapique en pédiatrie. Une plaquette de communication destinée aux coordonnateurs PCO et aux médecins prescripteurs a été réalisée avec leur appui et leurs conseils. Un webinaire de présentation du rôle des ergothérapeutes dans les PCO a été programmé par la DI TND pour le mois de novembre.

Accès des ergothérapeutes à l'école

Concernant la question de l'inclusion à l'école, L'ANFE a également intégré les groupes de travail (GT) sur les expérimentations DAR (dispositif d'autorégulation) pour le collège et le lycée. Ces dispositifs visent à instaurer une démarche inclusive au collège et au lycée sur la base d'un partenariat école/équipe médico-sociale. Ces GT DAR ont abouti à la rédaction d'un cahier des charges publié en septembre mentionnant la participation des paramédicaux dont les ergothérapeutes. Des réclamations concernant les difficultés d'accès des ergothérapeutes à l'école ont été transmises au GT. La délégation témoigne néanmoins de ses difficultés à se faire entendre du ministère de l'Éducation nationale. Des avis sur les initiatives innovantes de collaboration entre ergothérapeutes et équipes éducatives ont également été communiqués afin de promouvoir des modèles desquels s'inspirer.

La composition du conseil national TND a été renouvelée et publiée au JO le 16 juillet dernier. La participation de l'ANFE y a, une nouvelle fois, été confirmée.

Réingénierie et défense des champs de compétences

De l'automne au mois de juin, plusieurs rendez-vous ont eu lieu avec la DGOS, en lien avec le SIFEF pour évoquer les travaux de réingénierie de la profession. De nombreux supports ont été communiqués aux instances afin qu'il en soit tenu compte lors de la

réingénierie des psychomotriciens, dans un souci de cohérence, de clarification et d'articulation des référentiels de chacun.

Une démarche a également été faite auprès du HCPP pour appuyer la nécessité de déterminer les activités réservées et les activités partagées entre paramédicaux. Néanmoins elle n'a pas été jugée recevable.

Pour défendre nos champs de compétences, l'ANFE a transmis à cet effet à la DGOS des informations relatives au référentiel international de la WFOT qui permet de certifier les IFE. La WFOT a reconnu que le titre « OT » ne peut être traduit que par « ergothérapeute ». Ont également été présentées les spécificités de notre métier et de notre formation travaillée en partenariat avec le SIFEF, l'UNAE et le CNPE.

Accès direct

Une première réunion au ministère de la Santé le 7 novembre a permis à l'ANFE de rappeler que près de la moitié des ergothérapeutes exercent sans prescription. Nous avons également pointé l'incohérence du fait de devoir requérir une prescription médicale pour prescrire les aides techniques. Le frein que présente cet impératif à l'engagement des ergothérapeutes dans l'accès aux soins pour tous a été mis en lien avec les actions menées actuellement sur l'accès direct des kinésithérapeutes, ainsi que sur l'élargissement des compétences et la délégation de tâches des IPA.

Les changements de gouvernement successifs n'ont pas permis d'avancer sur cette problématique. Le rendez-vous qui s'est tenu au printemps avec la nouvelle équipe du ministère de la Santé nous a contraints à énoncer une nouvelle fois la problématique. Une action a également été tentée dans le même temps en lien avec l'AFEG auprès de Mme Laurence Cristol, députée de l'Hérault, dans le cadre des travaux menés autour de la PPL Bien vieillir. La dissolution de l'Assemblée nationale a remis en cause ces démarches.

La nomination d'un nouveau gouvernement en septembre a relancé une fois encore les négociations. La nécessité de mettre fin à la prescription médicale pour les ergothérapeutes faisant partie d'équipes pluridisciplinaires ou exerçant dans le cadre d'un parcours coordonné doit faire l'objet du prochain rendez-vous ministériel.

En parallèle, une tribune co-réalisée avec l'AFEG doit être publiée avec le soutien de médecins de différentes spécialités pour appuyer la démarche. L'argumentaire de notre accès direct s'appuie sur l'argument économique que représentent des consultations médicales évitables et le gain de temps médical.

Passage du répertoire ADELI au RPPS

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa feuille de route, l'Agence du numérique en santé a intégré les ergothérapeutes dans le RPPS le 13 mars. Les numéros ADELI, devenus dès lors obsolètes, ont été automatiquement remplacés par les numéros RPPS. À la suite des retours des professionnels sur les différents problèmes liés au passage du répertoire ADELI vers le référentiel RPPS, un point a été fait avec l'ANS. Dans un même temps, a été abordée la question de la matrice d'habilitation du DMP. Des contacts ont été pris avec la DNS (Direction du numérique en santé) pour envisager l'évolution de cette matrice qui contient plusieurs incohérences (comme l'impossibilité pour l'ergothérapeute de consulter les documents de prescription des aides techniques). La démarche n'a pour l'instant pas abouti.

Groupe de travail avec le réseau TOTUM

Les pharmaciens interviennent aujourd'hui à domicile dans le cadre de missions de conseil concernant l'aménagement et les aides techniques. Les préconisations ou prescriptions des ergothérapeutes peuvent être en porte-à-faux avec ceux-ci, ce qui génère des incompréhensions de part et d'autre. Le réseau TOTUM et l'ANFE ont souhaité collaborer pour créer le contexte d'une complémentarité bénéfique à l'accompagnement des bénéficiaires. Des lignes directrices doivent être définies conjointement afin d'harmoniser la conduite des visites à domicile en définissant et délimitant les places et rôles de chacun ainsi que les conditions favorables à une bonne coopération. Deux réunions ont déjà eu lieu dans ce but.

Favoriser le développement des pratiques ergothérapeutiques cohérentes avec l'évolution des besoins de la population

À la suite des travaux engagés en 2023 concernant la nouvelle approche de la santé au travers du concept d'One Health, décliné dans les PNSE (plans nationaux « santé environnement »), le R2DE poursuit ses actions :

- contribution aux travaux du Shift Project sur les fiches décarbonation du secteur de l'autonomie ;
- poursuite des travaux de création d'un programme de promotion des occupations durables, inspiré du programme TapasS. Ce programme initialement nommé EmpoVerment a été renommé Odissée (Occupations durables à inventer pour une seule santé par l'ergothérapie). L'objectif de ce programme est de contribuer à la transition vers des occupations durables et écoresponsables favorables à la santé. Il s'appuie sur les principes du programme TaPasS, pour accompagner le développement d'habitudes de vie favorables à la santé au sens de santé intégrée c'est-à-dire comprenant la santé des personnes humaines, de l'environnement et des animaux. Ce programme est aujourd'hui prêt pour une expérimentation.

La filière Silvereco s'est dotée d'un conseil exécutif et a invité les ergothérapeutes à y participer. En accord avec l'AFEG, un représentant de cette association partenaire y occupe le poste de titulaire, l'ANFE apporte son appui en tant que suppléant. Les travaux du conseil exécutif ont eu pour objectif cette année de construire un contrat de filière dans le but d'apporter une réponse aux enjeux des impératifs démographiques et domiciliaires. L'ANFE et l'AFEG ont participé aux différents groupes de travail et à la rédaction de ce contrat destiné à structurer la réponse aux besoins d'accompagnement en gériatrie.

Augmenter la visibilité de l'ergothérapie sur l'ensemble du territoire

Participation aux congrès

L'ANFE a participé à de nombreux congrès pour faire connaître l'ergothérapie auprès d'autres professionnels :

- **Congrès CINEDIT**

Ces congrès regroupent sur un thème donné les professionnels d'accueil de la petite enfance (Petit1), ceux des structures accueillant les personnes âgées dépendantes dont les EHPAD (Age3) et ceux des structures accueillant les personnes handicapées dont les IME, ITEP, FAM, MAS (Handi). Le Comité territorial travaille à préparer la présentation de l'ergothérapeute et à trouver les intervenants tout au long de l'année. En plus de l'intervention, l'ergothérapeute peut tenir un stand et ainsi rencontrer directement le public. Les congrès se tiennent dans toute la France, l'ANFE y a été présente 15 fois.

- Age3 à Paris, Lyon, Montpellier, Bordeaux, Nantes, Marseille, Lille, Colmar ;
- Petit 1 à Lyon, Paris, Rouen, Montpellier, Nantes, Marseille, Colmar, Lille ;
- Handi à Nantes, Lyon.

- **Participations diverses**

- Participation au groupe collectif domicile du Synerpa pour faire valoir l'importance de l'ergothérapie dans l'accompagnement au domicile

- Participation aux 11^{es} Journées d'Ergothérapie de Garches (JEG) organisées par l'ARFEHGA le 18 janvier 2024 dont le thème était « La continuité dans la rupture : comment favoriser et maintenir à tout âge l'engagement de la personne en situation de handicap, dans son parcours médical, social et professionnel »

- Participation aux 53^{es} Entretiens de médecine physique et de réadaptation (EMPR) à Montpellier du 19 au 21 mars
- Participation aux Journées du vieillissement et du maintien de l'autonomie (JVMA) les 10 et 11 avril 2024
- Participation aux Journées parisiennes du laser le 8 juin 2024
- Participation à la 2^e édition du Colloque national du groupement national des centres de ressources autisme (GNCRA) les 13 et 14 juin 2024 à Rouen
- Participation à la 15^e journée nationale des DYS organisée par la FFDys
- Participation aux Assises nationales du domicile à Paris le 7 novembre 2023
- Participation au CIPEG 2024, qui s'est tenu les 15 et 16 mai à Montpellier, comme modérateur de la session « ergothérapie »
- Autonomic et Handica.

Améliorer la connaissance de l'ergothérapie par le grand public

Cette année, plusieurs types d'actions ont été mis en œuvre pour faire connaître l'ergothérapie au grand public.

Actions des délégués territoriaux

- Participation au forum intergénérationnel Semaine bleue à Toulouges (Pyrénées-Orientales)
- Participation à l'événement « Course associative » dans les Hauts-de-France (création d'un parcours pour sensibiliser aux troubles du langage)
- Participation au vendredi du bien-vieillir (Conseil départemental des Pyrénées-Orientales, présentation de l'ergothérapie pour la prévention en présence CPAM, ARS, CD, et grand public)
- Participation au Hackathon d'Occitanie (représenter l'ergothérapie durant deux jours de co-conception et fabrication de solutions sur mesure pour les personnes handicapées)
- Participation aux ateliers Samedysde à Paris (présentation du métier d'ergothérapeute et échange avec des parents d'élèves sur les problèmes que peuvent rencontrer leurs enfants).

La Journée mondiale de l'ergothérapie

La WFOT ainsi que toutes les associations nationales ont fait la promotion de la Journée mondiale de l'ergothérapie qui a lieu chaque année le 27 octobre, et ce depuis 2010.

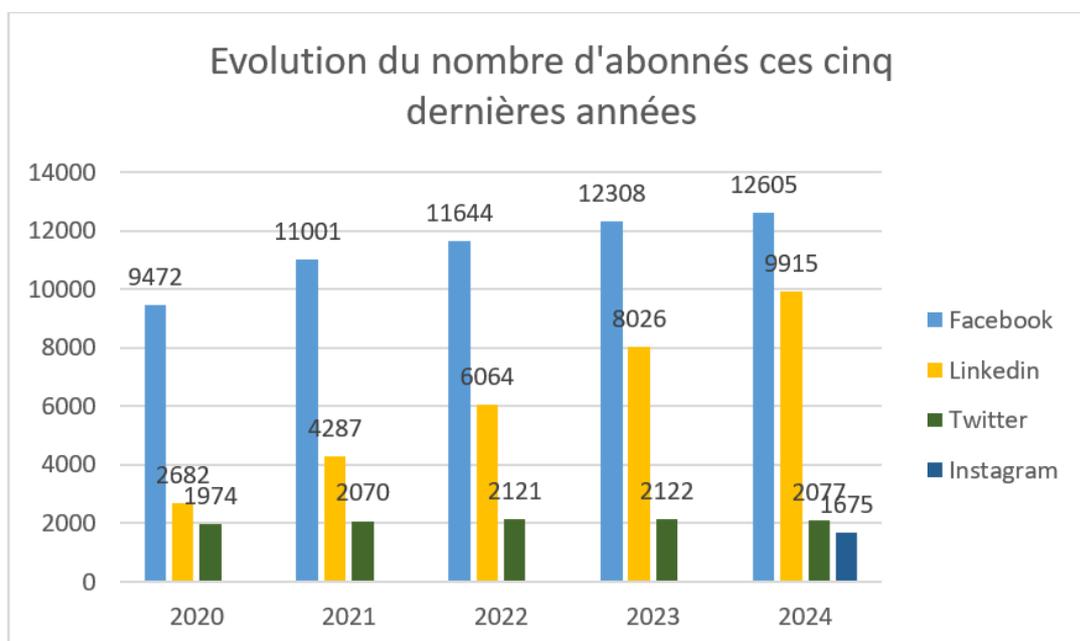
Le thème de cette année est : « Occupational Therapy for all » (L'ergothérapie pour tous).

Pour marquer cet événement, le comité territorial de l'ANFE a lancé une campagne de communication visant à mettre en avant les différentes spécialités de l'ergothérapie. Nous avons fourni un ensemble de supports imprimables que les ergothérapeutes peuvent utiliser pour réaliser des photos illustrant les diverses spécialités, telles que l'ergothérapie pour les personnes en perte d'autonomie, celles qui sont atteintes de maladies dégénératives, ou encore celles qui souffrent de troubles obsessionnels compulsifs (TOC).

Réseaux sociaux

Depuis janvier 2024, l'ANFE a élargi sa présence sur les réseaux sociaux en rejoignant Instagram, en plus de ses comptes déjà actifs sur Facebook, Twitter et LinkedIn.

La page Facebook ANFE est celle qui a la communauté la plus importante, avec 12 605 abonnés (soit une hausse de 2,41 % par rapport à 2023).



Évolution du nombre d'abonnés au cours des cinq dernières années

En analysant le nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn et Twitter) pour les années 2020 à 2024, on peut noter :

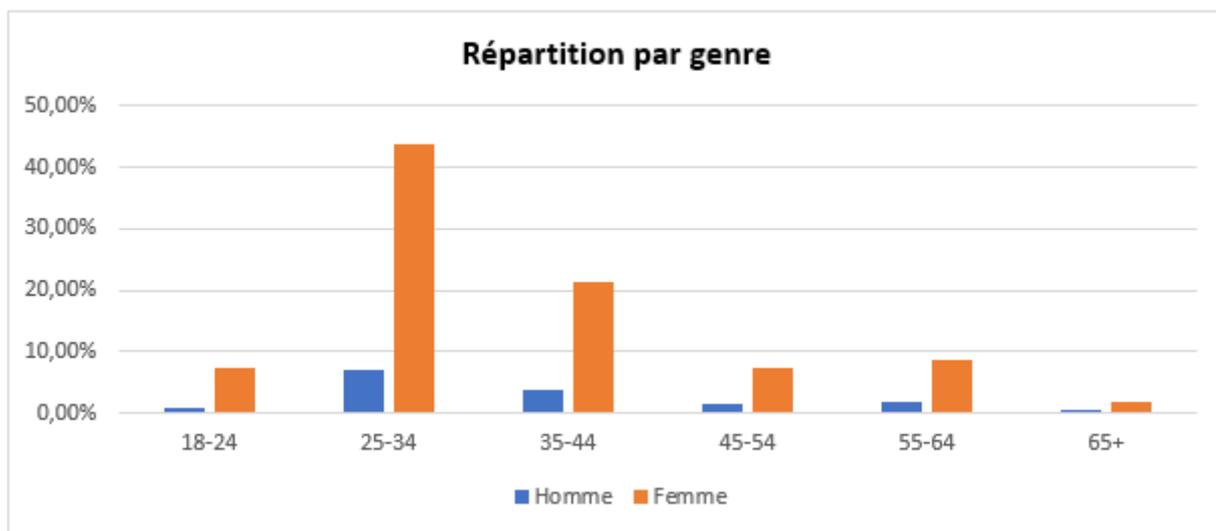
Facebook : le nombre d'abonnés sur la page Facebook a connu une augmentation au fil des années, passant de 9 472 en 2020 puis à 12 605 en 2024.

LinkedIn : le nombre d'abonnés sur LinkedIn a également augmenté de manière significative, passant de 2 682 en 2020 à 9 915 en 2024.

Twitter : le nombre d'abonnés sur Twitter a légèrement diminué, principalement en raison de notre réflexion sur la pertinence de notre présence sur cette plateforme. En conséquence, le compte n'a pas été actif récemment. Cependant, nous avons décidé de le maintenir et de redynamiser son utilisation.

Instagram : sur Instagram, nous comptons 1675 abonnés depuis la création du compte.

En général, les chiffres montrent une croissance globale de la communauté sur les réseaux sociaux de l'ANFE au fil des années. Cela peut être le résultat d'une stratégie de communication efficace, d'une augmentation de la notoriété de l'association ou d'une augmentation de l'intérêt du public pour les activités et les causes défendues par l'association.



Répartition par genre

En analysant les données concernant la répartition des abonnés par tranche d'âge et par sexe, on observe :

Tranche d'âge : les abonnés de l'association sont majoritairement présents dans les tranches d'âge de 25 à 34 ans, représentant respectivement 43,9 % des abonnés féminins et 6,9 % des abonnés masculins. Cela indique que l'association a réussi à attirer un public relativement jeune et actif sur les réseaux sociaux.

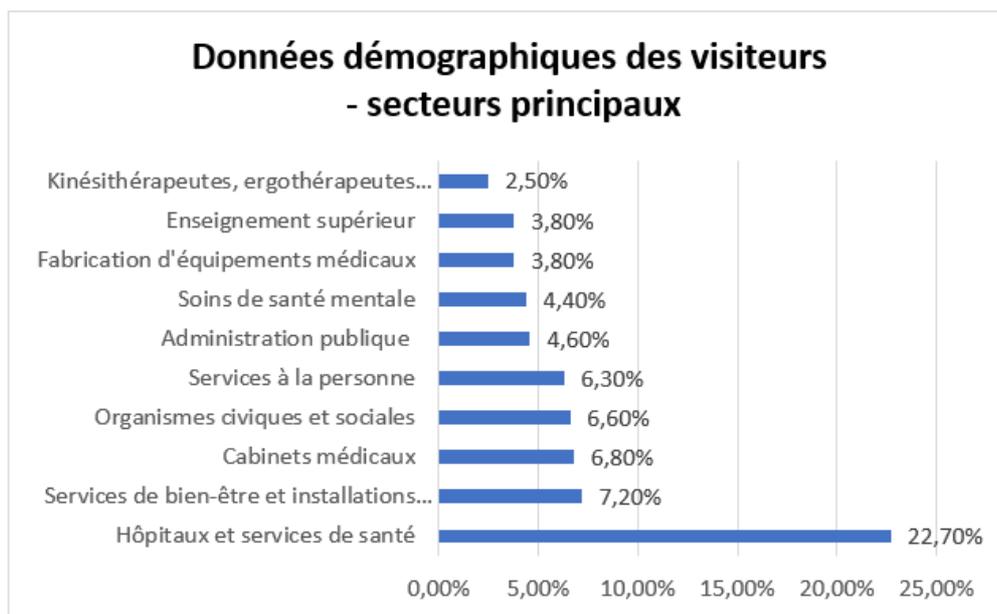
Différences entre les sexes : il y a une nette différence entre les pourcentages d'abonnés masculins et féminins dans chaque tranche d'âge. Les femmes représentent une part plus importante des abonnés dans toutes les tranches d'âge, avec des écarts particulièrement prononcés dans les catégories d'âge de 25 à 34 ans et de 35 à 44 ans.

En analysant les données concernant les principaux pays des abonnés, voici quelques observations :

France : la France représente la plus grande part des abonnés, avec 81,3 % du total. Cela indique que l'association a une base solide d'abonnés en France.

Belgique, Tunisie, La Réunion, Algérie, Canada, Suisse, Maroc, Espagne, Liban : ces pays représentent des parts plus petites des abonnés, allant de 5,6 % pour la Belgique à 0,3 % pour le Liban. Cela indique que l'association a également réussi à attirer des abonnés d'autres pays, bien que dans une mesure moindre.

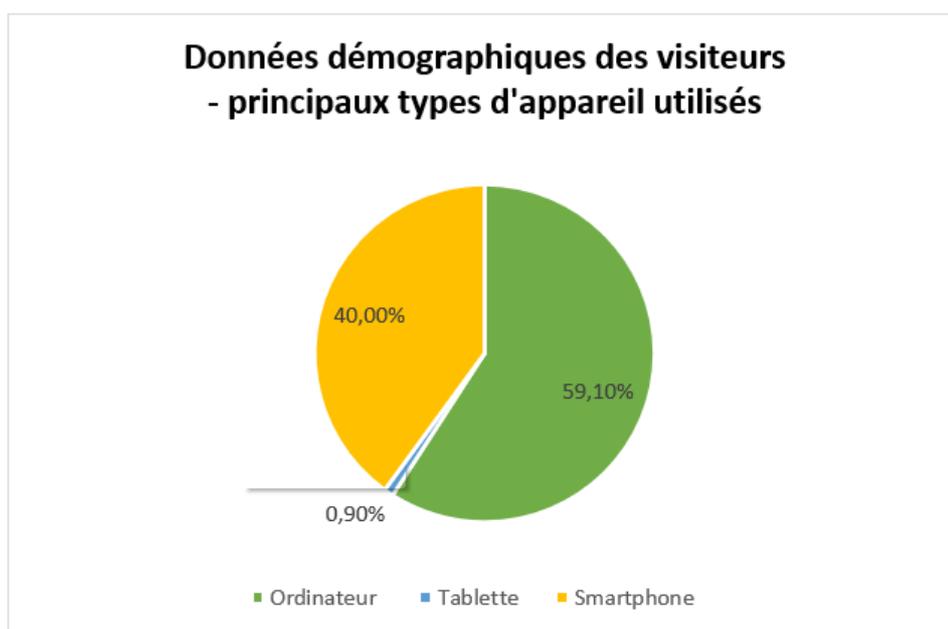
Nous pouvons constater que l'association a une portée internationale.



Données démographiques des visiteurs – secteurs principaux

Ces résultats indiquent la répartition des secteurs d'activité des abonnés de l'ANFE en pourcentage. Les hôpitaux et services de santé sont le secteur principal avec un pourcentage de 22,70 %.

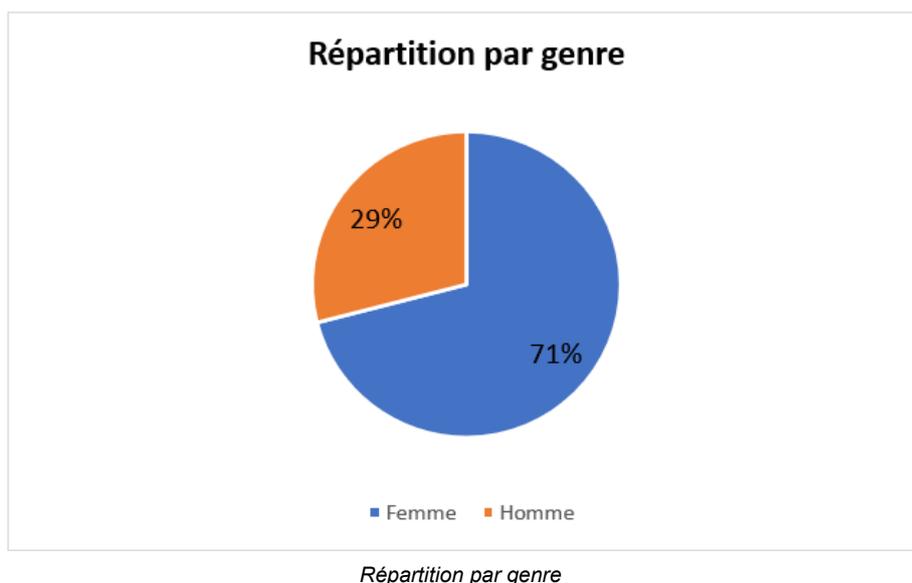
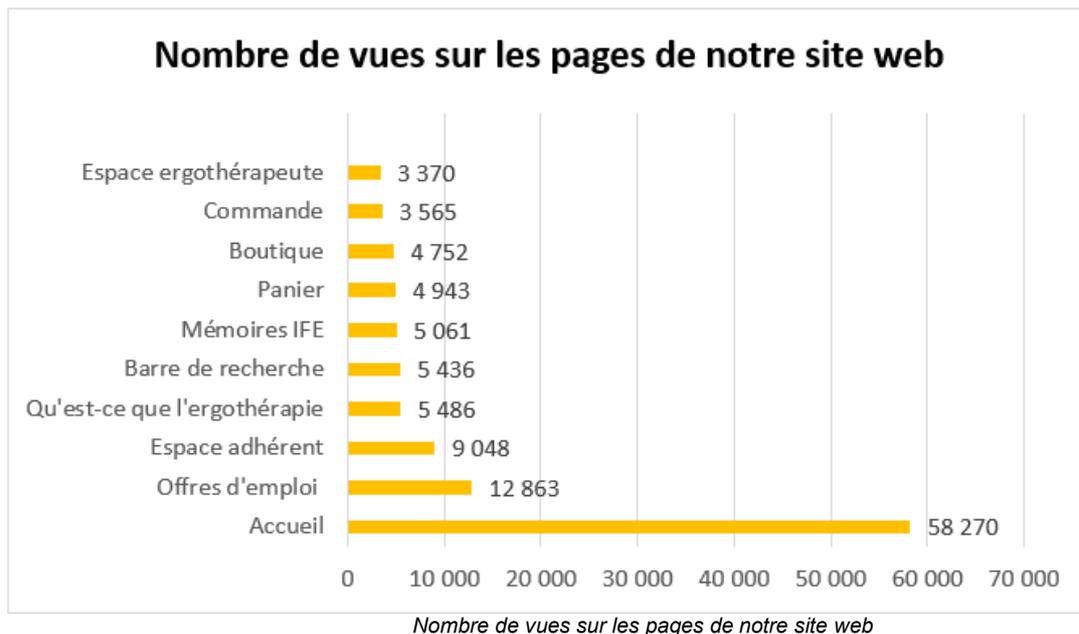
Site web anfe.fr



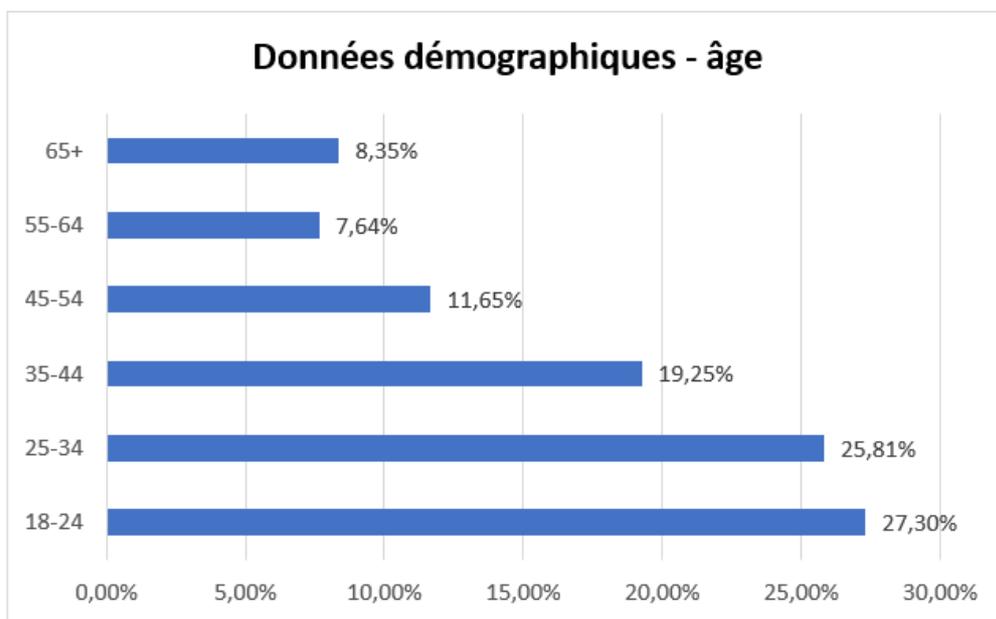
Données démographiques des visiteurs – principaux types d'appareil utilisés

La majorité des visiteurs (59,1 %) utilisent un ordinateur pour accéder à notre site web. Cela peut indiquer que notre site est plus adapté à une expérience de navigation sur ordinateur.

Entre le 1^{er} janvier 2024 et le 17 octobre 2024, le site internet de l'ANFE a comptabilisé 49 873 visiteurs et 238 847 pages vues. Voici un graphique reprenant les pages les plus consultées :



Le graphique indique que la majorité des visiteurs de votre site web sont des femmes, représentant 71 % des visiteurs. Les hommes représentent quant à eux 29 % des visiteurs.



La tranche d'âge la plus représentée des visiteurs de notre site web est celle des 18-24 ans avec 27,30 %, suivie de près par les 25-34 ans avec 25,81 %.

Publications

Plus de 15 000 plaquettes d'information ont été distribuées sur les stands des salons, congrès et forums ainsi que dans les cabinets et établissements recevant du public.

Plusieurs guides ont été mis à disposition sur le site :

- la plaquette « L'ergothérapie pour les 0-6 ans présentant des signes d'alerte de TND » ;
- le document socle « Spécificités et complémentarité de l'expertise ergothérapique » à destination des partenaires institutionnels et des paramédicaux.

Presse écrite

Plusieurs articles ont paru dans la presse généraliste ou spécialisée :

- *25 millions de propriétaires*, édité par l'UNPI, janvier 2024, contribution au dossier « L'adaptation au vieillissement, l'autre urgence du logement » ;
- *Le revenu Magazine*, contribution au dossier sur l'aménagement du domicile et MaPrimeAdapt janvier 2024 ;
- *Le Monde*, 20 janvier 2024 ; contribution à l'article « Qui peut bénéficier de MaPrimeAdapt ? » ;
- *Topsanté*, février 2024, sur la place des ergothérapeutes en réanimation ;
- *Revue de l'UNPI*, 6 janvier 2024, « Adaptabilité du logement » ;

- entretien pour *Ouest France*, 22 mai 2024, sur les enjeux du maintien à domicile des seniors ;
- *La Croix*, 25 juin 2024, contribution au dossier « Dépendance : adapter son logement pour bien y vieillir, un enjeu à “dédramatiser” » ;
- *Le Journal de la maison*, juin 2024, dossier télétravail « le point de vue de l’ergothérapeute » ;
- *Le Quotidien du médecin*, 22 juillet 2024, « Ergothérapie : feu vert au renouvellement de la prescription sans passer par le médecin » ;
- *Hospimedia*, 23 juillet 2024, Contribution à l’article « Les ergothérapeutes peuvent renouveler une fois des prescriptions d’acte » ;
- *Femme actuelle*, 27 juillet 2024, « Comment aider une personne âgée à s’habiller ? Les astuces et techniques d’une ergothérapeute » ;
- *Hospimedia*, 13 août 2024, interview sur les enjeux du métier « Ce qui est déterminant c’est la dynamique intégrée et pluridisciplinaire ».

Des démarches ont été réalisées auprès des magazines *Le Parisien* et *Le Figaro* pour demander des rectificatifs suite aux transmissions de l’information erronée colportée par la CPAM 77 mentionnant les ergothérapeutes comme une profession non réglementée.

Sur le site *Observatoire santé ProBtp*, dans le dossier « Les bons réflexes pour bien vieillir » un article « Quand ergothérapie rime avec autonomie » a été co-construit et mis en ligne avec l’ANFE :

<https://www.observatoire-sante-probtp.com/accueil/dossiers/le-bien-vieillir.html>

Un travail conjoint entre l’ANFE, le SIFEF et l’ONISEP a été réalisé pour faire évoluer la fiche du métier.

La fondation Clariane a été sollicitée pour valoriser le métier d’ergothérapeute et le promouvoir auprès des futurs étudiants dans le cadre de ses campagnes de promotion des métiers paramédicaux. Le lien a été fait avec l’IFE de Bordeaux pour envisager la mise en œuvre d’actions.

Spot TV

L’ANFE a financé un spot publicitaire qui a été diffusé en juin 2024 sur MYTF1 durant un mois dans l’objectif de faire comprendre au grand public le rôle de l’ergothérapeute dans différentes situations et âges de la vie. Ce spot TV est à la disposition des ergothérapeutes afin de promouvoir la profession.

Vous pouvez le consulter sur notre site (<https://anfe.fr/videos-tout-public/>) ainsi que sur notre chaîne YouTube (https://www.youtube.com/watch?v=_ThYKh6GA8s), qui a déjà enregistré 594 vues.

Soutenir la collaboration avec les partenaires existants et potentiels pour développer l'ergothérapie

Promotion de l'approche de santé globale : l'agence conseil en affaires publiques Nile a créé en octobre 2023 « France for one health » afin de promouvoir la création de liens entre les acteurs de la santé animale, de la santé environnementale et de la santé humaine. L'ANFE a intégré ce groupe dès sa création afin de faire valoir les travaux portés par le R2DE. Ce groupe d'action réunit des représentants associatifs, des professionnels de santé, des élus locaux et nationaux, des experts scientifiques et acteurs de la santé numérique. Il a pour objectif d'informer et de porter des propositions pour développer le concept d'approche de santé globale dans l'Hexagone et souhaite sensibiliser les décideurs et la société civile, créer un espace de dialogue et promouvoir les pratiques professionnelles, les organisations et technologies intégrant la philosophie « Une seule Santé », à commencer par celles présentes dans les territoires. *Pour cela, des débats publics seront organisés et des contenus pédagogiques partagés sur un site spécifique.*

Par ailleurs, le R2DE a signé une convention de partenariat avec le C2DS (Comité pour le développement durable en santé) visant à valoriser nos réseaux respectifs, et travailler sur des projets communs.

Partenariat avec l'AFEG : tout au long de l'année, l'ANFE et l'AFEG ont renforcé leur collaboration autour de dossiers communs : MaPrimeAdapt, la prescription des aides techniques, la réforme du titre IV de la LPP... Le 19 septembre à l'occasion des Assises de l'ergothérapie, l'ANFE et l'AFEG ont signé une charte de coopération afin de renforcer le partenariat stratégique et l'articulation entre les deux associations.

Comité de pilotage : dans le cadre du partenariat avec la silvereco, l'ANFE a participé au comité de pilotage des Assises nationales des soins en EHPAD qui se sont tenus les 19 & 20 mars 2024.

Comité de pilotage : dans le cadre du partenariat avec Idealco, l'ANFE a participé au comité de pilotage des Assises nationales du bien vieillir (*longevity* 26 au 27 mars).

Partenariat avec le think tank « Ateliers Mercure » : l'ANFE a été consulté par le *think tank* dans le cadre de ses travaux autour du « bien vieillir » et notamment de la prévention primaire (dispositif TaPasS). Nous avons été conviés à la présentation de la note adressée au gouvernement à l'issue de ces travaux.

Association APPROCHE : l'ANFE poursuit son partenariat avec l'association autour de ses trois axes que sont la recherche, les activités de formations et la mise en œuvre d'une plateforme de nouvelles technologies.

FFDys (Fédération française des dys) : l'ANFE continue à être représentée auprès de la FFDys dont la fédération est présente au conseil national TND. L'ANFE a contribué à porter le message des ergothérapeutes à l'occasion des 15^{es} journées nationales des DYS.

HCPP (Haut Conseil des professions paramédicales) : au cours de cette année, entre octobre 2023 et octobre 2024, 36 textes de lois ont été examinés, dont un concernait directement l'ergothérapie (renouvellement de la prescription).

Ce renouvellement a été légiféré par le décret n° 2024-846 du 18 juillet 2024 relatif au renouvellement par les ergothérapeutes des prescriptions médicales d'actes d'ergothérapie.

Deux déclarations liminaires ont été présentées pour interpeler la DGOS sur notre besoin de réingénierie et notre volonté de travailler en pluridisciplinarité autour des réflexions de formations paramédicales et la nécessité d'articuler nos champs de compétences.

AXE 4 :

Favoriser les communautés de pratique et améliorer leur visibilité

Depuis plusieurs années, différentes actions ont été mises en œuvre par l'ANFE pour favoriser les échanges entre ergothérapeutes. La création des différents comités exécutifs en 2013 et le développement des groupes d'intérêt ont notamment permis de favoriser les échanges et regroupement des ergothérapeutes. Néanmoins, les ergothérapeutes continuent de manifester leur besoin de partager leurs centres d'intérêt et leurs problématiques, sans toujours avoir connaissance des dynamiques existantes. Ces besoins sont d'autant plus prégnants que se créent de nouvelles formes et lieux de pratique.

Renforcer la visibilité des groupes d'intérêt et favoriser leur développement pour les ergothérapeutes

ERGOINSENS (Ergothérapie et intégration sensorielle)

Le groupe réunit des ergothérapeutes en pédiatrie pratiquant l'intégration sensorielle. Il a ritualisé ses réunions. Elles ont lieu 1 fois par mois. À l'automne 2024, de nouveaux membres intègrent le groupe à la suite d'un appel à candidature.

Les travaux menés durant l'année sont les suivants :

- *Relecture et travail collaboratif autour d'une proposition d'infographie « Ergothérapie/psychomotricité », réalisés par un ergothérapeute et un psychomotricien.*
- *Organisation de l'appel à candidatures pour redynamiser et intégrer le groupe d'intérêt Ergoinsens.*
- *Disponibilité pour traiter de l'intégration sensorielle avec les adhérents de l'ANFE.*

Les projets en cours sont les suivants :

- *Rédaction d'un article pour le LME, avec l'interview d'Erna Blanche sur la terminologie de l'Intégration sensorielle et sur l'analyse des outils d'évaluations accessibles en France en lien avec l'intégration sensorielle et son utilisation (SOSI-M ; EASI ; SPM2).*
- *Renforcement de la visibilité du groupe vis-à-vis des autres professionnels et prescripteurs pour communiquer plus et mieux sur nos pratiques et nos champs d'action, notamment par une réactualisation de la plaquette Intégration Sensorielle et pédiatrie, en lien avec les recommandations de la HAS et l'intervention PCO.*
- *Projet en cours sur la communication pour avoir plus de visibilité sur l'ergothérapie en pédiatrie avec l'approche d'intégration sensorielle.*

GREAT (Groupe de réflexion sur l'ergothérapie et l'accessibilité au travail)

Créé au printemps 2024 à l'initiative d'une adhérente, le GREAT vise à proposer des échanges de pratiques et à promouvoir l'ergothérapie dans le domaine de l'insertion et du maintien dans l'emploi. Les membres du groupe se sont réunis dans le but de travailler autour :

- de l'identité, des spécificités et de la plus-value de l'ergothérapie dans le champ de l'adaptation des situations de travail afin de clarifier notre rôle (notamment vis-à-vis des ergonomes) ;

- de la prise en compte de tous les troubles, y compris les troubles cognitifs, le TDAH, les dys dans l'orientation et réorientation professionnelle et la formation des personnes accompagnées ;
- des méthodes et les outils de sensibilisation destinés aux employeurs, aux responsables et aux collègues des personnes en situation de handicap ;
- des alternatives aux milieux protégés.

GRESM (Groupe de Réflexion sur l'ergothérapie en santé mentale)

Le GRESM est un groupe formé d'ergothérapeutes, réunis par la motivation commune de défendre leur profession dans le domaine de la santé mentale, dimension transversale, et de s'inscrire dans une dynamique politique et sociétale. Le GRESM est actuellement composé de 31 membres actifs. À l'automne 2024, il compte 3 copilotes (relais du copilotage sur 6 mois – 2 copilotes habituellement).



Il comprend 7 groupes de travail disposant chacun de facilitateur(trice)s qui ont réalisé chacun des projets spécifiques durant l'année :

- *Groupe de travail sur les outils d'évaluation et d'intervention en santé mentale*
Élaboration d'un bilan d'autonomie en santé mentale permettant de mettre côte à côte l'auto-évaluation du bénéficiaire et du professionnel.
- *Projet d'un ouvrage*
Cet ouvrage sera signé du GRESM, à destination des professionnels, étudiants, usagers. Le groupe de rédaction peut compter depuis cet automne sur une nouvelle coordinatrice.
- *Communication sur l'ergothérapie en santé mentale*
Création de 3 infographies destinées aux bénéficiaires et à leurs proches, au grand public, aux professionnels de santé mais aussi aux ergothérapeutes ou étudiants en ergothérapie : « parcours de vie, parcours de soins : mon ergo et moi », « la personne concernée : approche biopsychosociale », « interventions de l'ergothérapeute centrée sur personne, occupations, environnement ».
- *Fiches de poste*
Proposition de supports à la co-construction de « Fiches de poste » et de « Profils de poste » pour les ergothérapeutes en santé mentale et leur encadrement (en cours de rédaction).
- *Création d'occasion de rencontres entre ergothérapeutes*
Tout au long de l'année le groupe « rencontre » a proposé des temps d'échange en visio-conférence autour de l'ergothérapie et de la santé mentale, ouvert à tous, le premier mercredi du mois autour de différentes thématiques, décidées par les participants (exemples : maintien à domicile, perte d'un patient, début de carrière, etc.).
- *Réflexion sur l'ergothérapie et la santé mentale des jeunes*
Rédaction d'une note sur la santé mentale des jeunes en mai 2024, en prévision du CNR santé mentale, afin de promouvoir les soins d'ergothérapie auprès de ce public, faire un état des lieux de nos pratiques, et pouvoir proposer des axes d'amélioration et d'intervention.

- *Intervision*

Créé en septembre, ce groupe vise à favoriser les échanges de pratiques et le traitement en profondeur des problèmes rencontrés en clinique.

Deux autres groupes de travail intitulés *Territoires et Réingénierie de la formation* ont été créés, mais ils sont pour l'instant en suspens. Le groupe de travail *Recensement bibliographique* ayant atteint son objectif a été dissous.

Plusieurs réunions en plénière ont eu lieu cette année en distanciel et en présentiel sur le temps d'un week-end.

IDEEA (Groupe d'intérêt pour le développement de l'ergothérapie auprès des enfants et des adolescents)

En septembre 2023, 18 ergothérapeutes ont formé le groupe d'intérêt en pédiatrie, renommé depuis IDEEA. Le groupe s'est donné pour mission de promouvoir l'ergothérapie auprès des enfants et des adolescents. Les membres, répartis dans tout le pays, se sont réunis autour de plusieurs thèmes cruciaux. Ces domaines de réflexion font l'objet d'un travail approfondi visant à informer et soutenir les ergothérapeutes tout en développant leur pratique.

Dès la première rencontre, plusieurs groupes de travail ont été formés, chacun se concentrant sur des aspects spécifiques. La première réunion du groupe a eu lieu en décembre 2023. IDEEA s'organise en plusieurs groupes de travail ayant chacun des objectifs spécifiques :

- *Groupe sur les outils et la stratégie de communication* (réunions les 9 janvier, 13 février, 26 mars, 24 avril, 28 mai, 19 juin). Ce groupe a contribué à établir un listing et à créer une base de support de communication, ainsi qu'à réaliser d'une plaquette de communication avec la délégation interministérielle TND (DI TND).
- *Groupe sur l'ergothérapie et la scolarité* (réunion le 15 janvier) : ce groupe a travaillé à la rédaction d'un argumentaire visant à faciliter l'accès des ergothérapeutes à l'école.
- *Groupe de veille scientifique* (réunions le 11 janvier, 9 avril) : ce groupe a travaillé à un recensement des études scientifiques et des études en cours.

Durant l'année 2024, deux autres réunions en grand groupe ont pu être organisées, respectivement le 1er février et le 30 avril. Un point avec la direction technique a en outre été le 17 juillet.

R2DE (Réseau pour le développement durable en ergothérapie)

En 2023-24, le Réseau a accueilli 15 nouveaux membres portant l'effectif global à 215 membres. Des actions de conduite de projets, de formation, d'information et de recherche ont été menées tout au long de l'année.

Conduite de projets

- Organisation d'un atelier 2 tonnes pour les membres du R2DE avec Vanessa Pillais le 25 janvier 2024.
- Participation au défi « Mai à vélo ».

Information

- *Via* le site
 - Mise à jour des témoignages de pratique durable.
- *Via* la newsletter
 - Diffusion des comptes-rendus de rencontres ;
 - Conseils de lecture, partage de ressources en ligne provenant de diverses instances : ADEME, ANAP, C2DS, Shift Project... ;
 - Relais d'offres de formation ;
 - Diffusion d'appels à contribution, d'événements et de conférences ;
 - Diffusions de questionnaires étudiants ;
 - Relais d'information de groupes partenaires : le C4E (Canada), Ergo-éco (Suisse) et l'OTEA (États-Unis).

Formation

- Mise en place de séquences d'enseignement dans plusieurs IFE à l'appui des outils pédagogiques élaborés par le réseau, animation de Fresques du climat ;
- organisation d'une rencontre « Escaliers Pratiques Vertes » ouvertes à tous les ergothérapeutes le mardi 14 mai : « les fiches leviers du Shift Project » ;
- réunion des formateurs le 28 août 2024 sur l'identification des ressources à mobiliser pour faciliter la construction et la mise en œuvre des enseignements autour du thème du développement durable dans les UE.

Recherche et communications

- Soutien d'étudiants francophones dans l'écriture de leur mémoire et publication de leur travail sur le site du réseau ;
- réunion des référents territoriaux le 17 novembre 2024 et le 15 avril 2024 ;
- organisation de 2 réunions annuelles des membres du réseau : 10 juin 2024 et 20 novembre 2024 ;
- diffusion de 11 infolettres par an : janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet/août, septembre, octobre, novembre, décembre ;
- mise à jour régulière du tableau des membres ;
- utilisation de la plateforme Wimi de l'ANFE pour les échanges internes.



Réseau pour le Développement Durable
en Ergothérapie



Renforcer les liens entre la pratique clinique et la recherche

Production de ressources en santé mentale par le GRESM

Deux groupes de travail du GRESM se sont investis durant l'année dans l'identification et la diffusion d'outils d'évaluation et d'une bibliographie susceptible de soutenir la pratique des ergothérapeutes en santé mentale.

- Le groupe de travail « Recensement bibliographique » a créé une bibliographie sur Zotero consacrée à l'ergothérapie et à la santé mentale.
- Le groupe « Outils » travaille à l'élaboration d'un bilan d'autonomie en santé mentale intégrant la dimension psychique. Un tableau des bilans potentiels utilisés en ergothérapie (en santé mentale et en psychiatrie) a été initié. Il est visible sur le site *ergopsy*.

Participation à plusieurs projets d'étude et/ou de recherche par le R2DE

Un groupe de travail du R2DE a participé à l'élaboration du rapport du Shift Project sur la décarbonation du secteur de l'autonomie.

Un autre groupe s'est attaché à la conception du programme Odissée (programme ergothérapeutique pour une transition vers des occupations durables et écoresponsables, favorables à la santé). À raison d'une rencontre tous les deux mois, ce groupe a produit un contenu qui demande aujourd'hui à être expérimenté.

Le R2DE a également contribué aux réflexions menées par l'ADEME sur l'enquête de préfiguration de la filière REP des aides techniques.

Soutien à l'innovation

Dans la lignée du développement des formations au dispositif ergothérapeutique de prévention primaire en gérontologie « TaPasS » (Temps d'accompagnement, Prévention, activités significatives et santé), un comité de pilotage coordonné par l'ANFE s'est constitué pour assurer son déploiement.

Réunissant les acteurs qui ont contribué à sa modélisation, ce comité entend assurer une coordination du dispositif sur l'ensemble du territoire. Un contrat d'engagement est ainsi proposé aux membres de la communauté TaPasS afin de garantir la qualité de la mise en œuvre du dispositif.

À ce titre nous avons renforcé nos liens avec le Living Lab « Vieillesse et Vulnérabilités » (LL2V) de Rennes pour développer la recherche et l'expérimentation afin de produire des données probantes sur le dispositif.

Promouvoir des pratiques ergothérapeutiques durables en adéquation avec les enjeux écologiques

Le R2DE contribue à promouvoir des pratiques durables dans les actions menées par l'ANFE afin que les communautés de pratiques, quelles qu'elles soient, intègrent les enjeux écologiques dans leurs réflexions et actions :

- écriture et publication d'articles par des membres du R2DE, entre autres dans la revue *Le Monde de l'ergothérapie* ;
- animation d'un webinaire de l'ANFE sur le thème « Référentiel de mise en place et de fonctionnement d'une plateforme d'économie circulaire des aides techniques au sein d'un hôpital public » par Sandra Vaz ;
- poursuite et finalisation du visuel de la Charte pour une ergothérapie écoresponsable ; lancement d'un challenge sur 7 mois pour dévoiler et faire vivre les 7 points d'actions possibles ;
- contributions aux 5^{es} Assises nationales de l'ergothérapie (« Transformation sociales et environnementales : repenser les occupations ») et tenue d'un stand d'information.

Renforcer les liens avec les représentations internationales

RIAFE

L'ANFE est un membre fondateur du RIAFE (Réseau international des associations francophones des ergothérapeutes). À la suite du succès du CIAFE, le RIAFE envisage d'organiser un nouvel événement au Québec et a travaillé durant l'année à ses modalités.

Un sondage a été proposé dans le but d'optimiser le travail des ergothérapeutes francophones dans le cadre du réseau.

UPE

Le partenariat élargi entre l'ANFE et l'UPE a permis aux adhérents belges de l'UPE de participer aux webinaires de l'ANFE.

À l'occasion des Assises de l'ergothérapie, le 20 septembre, une réunion entre les représentantes de l'ANFE dans ces instances, les représentantes du COTEC et celui de l'UPE ont permis de réaffirmer la volonté de renforcer les actions en réseau entre nos différentes instances afin d'appuyer la promotion de l'ergothérapie à l'étranger et dans chaque pays.

WFOT

L'inscription annuelle de l'ANFE à la WFOT a été renouvelée, ce qui confère automatiquement une adhésion WFOT à chaque adhérent ANFE. Nos représentantes à la WFOT contribuent à faciliter la transmission des informations entre l'ANFE et la WFOT, notamment en assurant si besoin la fonction de traductrices pour rendre accessibles les documents de la WFOT ou pour faciliter la participation aux réunions entre les deux instances. Durant l'année passée, un travail essentiel a pu être mené par leurs soins afin que la WFOT puisse produire une nouvelle lettre de position mentionnant explicitant que la seule traduction possible pour « Occupational Therapy » était ergothérapie et pour « Occupational Therapist » : ergothérapeute.

COTEC

L'ANFE est heureuse de pouvoir compter à nouveau sur deux représentants au COTEC, ce qui a permis de resserrer les liens avec notre organisation européenne.

AXE 5 :

Faciliter la diffusion et le partage des ressources pour une ergothérapie de qualité

L'ANFE a toujours eu à cœur de promouvoir une forme d'exemplarité dans la pratique de l'ergothérapie appuyée par les données probantes, les recommandations nationales et/ou internationales ou encore le processus d'intervention. Elle a donc contribué au long de son histoire à la formation des ergothérapeutes et à la mise à disposition de ressources pour la pratique. Il importe donc de continuer à promouvoir les pratiques de qualité, notamment en renforçant les liens internationaux, mais également de faciliter la diffusion de ressources face aux freins perçus par les professionnels pour y accéder (manque de temps, contraintes institutionnelles, difficultés d'appropriation du vocabulaire technique et scientifique, méconnaissance d'outils...).

Faciliter l'accès des ergothérapeutes aux actions, aux informations du cadre de pratique et aux ressources scientifiques

ergOThérapies

La ligne éditoriale

La revue *ergOThérapies*, produite par son comité de rédaction, a poursuivi la dynamique en cours depuis plusieurs années pour concilier la bonne qualité des articles et leur attractivité auprès des ergothérapeutes.

Les points à noter en 2024

Pour équilibrer les lignes éditoriales de la revue *ergOThérapies* et du *FJOT*, un nouveau type d'article a été créé dans la revue : le « retour d'expérience ». Il permet aux ergothérapeutes de valoriser une expérience ciblée, dans un article pratique assez court. De nombreux retours d'expérience ont été proposés cette année, montrant que ce format d'article correspond bien aux besoins des auteurs et autrices.

Entre novembre 2023 et octobre 2024, 49 articles ont été soumis à la revue ; parmi eux, 10 ont été refusés et 27 sont déjà publiés (dont : 9 retours d'expérience, 6 articles scientifiques, 4 articles de pratique professionnelle ou d'opinion, 4 entretiens, 3 fiches de lecture et 1 lexique).

Ont été opérés des ajustements dans l'organisation du concours d'articles, en lien avec l'association : le prix du lauréat du concours a été revalorisé à 500 euros, et les dates de lecture par le jury ont été avancées pour permettre une révision systématique des 3 articles lauréats par un relecteur avant leur publication. L'objectif du concours d'être un « prix des lecteurs » a été réaffirmé, et l'invitation aux adhérents d'y participer en tant que membres du jury a été largement ouverte.

Le comité de rédaction a accueilli 3 nouvelles membres cette année, dans le but de fluidifier son fonctionnement et de soutenir l'engagement bénévole au sein du comité : Marine Febvre, Lucie Le Beller et Lucia Machado. Les réunions du comité de rédaction ont lieu 10 à 12 fois dans l'année, dont une au moins en face-à-face à Paris (et les autres à distance).

Profitant du contrat entre l'ANFE et le consortium DataCite (mis en place à l'origine pour le *FJOT*), la revue *ergOThérapies* version numérique a pu attribuer des DOI à ses articles parus en 2024, afin d'en améliorer le référencement. Des DOI sont également attribués peu à peu, à rebours, aux articles parus en ligne sur la version numérique pour les années précédentes.

Les thèmes de dossiers en 2024 et 2025

La revue *ergOThérapies* est publiée 4 fois par an et propose, dans chaque numéro, un dossier thématique accompagné d'articles, d'entretiens ou de fiches de lecture « hors thématique ».

En 2024, les thèmes des dossiers étaient les suivants :

- janvier 2024 : numéro multithématique (n° 92)
- avril 2024 : la formation par et pour les ergothérapeutes (n° 93)

- juillet 2024 : le sport et ses pratiques (n° 94)
- octobre 2024 : le cercle familial (n° 95)

En lien avec l'actualité professionnelle et les besoins recensés, le comité de rédaction prévoit pour l'avenir de développer les sujets suivants :

- janvier 2025 : le leadership en ergothérapie (n° 96)
- avril 2025 : prévention et promotion de la santé (n° 97)
- juillet 2025 : l'éthique en ergothérapie (n° 98)
- octobre 2025 : numéro multithématique (n° 99)
- janvier 2026 : numéro anniversaire (n° 100), avec la republication d'un florilège d'articles ayant marqué leur époque.

FJOT

Présentation du FJOT

Le *FJOT*, ou *French Journal of Occupational Therapy*, est un journal uniquement numérique, en accès libre, entièrement consacré à la publication d'articles scientifiques en ergothérapie, en français ou en anglais. Ce journal vient compléter la proposition d'articles de la revue *ergOThérapies*, en permettant la diffusion large d'articles de recherche.

Le *FJOT* est porté techniquement par l'ANFE, et éditorialement par une partie du comité de rédaction d'*ergOThérapies*. Son rédacteur en chef est Samuel Pouplin.

Publications

Les articles sont publiés au long cours, chaque numéro du *FJOT* couvrant une année.

En 2023, le *FJOT* a publié deux éditoriaux (un en français et un en anglais), un article original en anglais et une lettre à l'éditeur en français. Trois articles (un en français et deux en anglais) ont par ailleurs été soumis et refusés.

En 2024, sept articles originaux ont été soumis au *FJOT*, l'un d'eux est déjà publié et les autres sont en cours de révision avant leur publication. La plupart sont en français, issus de recherches françaises ou québécoises, et l'un d'eux a été soumis en anglais.

Tous les articles publiés bénéficient de l'attribution d'un DOI.

Le *FJOT* a récemment été identifié par la WFOT lors d'un recensement des publications sur l'ergothérapie au niveau international.

Projets

En 2025, l'équipe éditoriale du *FJOT* a le projet :

- de développer la communication sur le *FJOT* ;
- d'améliorer son référencement international, et pour cela : obtenir un numéro ISSN pour le *FJOT*, et changer de fournisseur de DOI pour « migrer » vers le consortium CrossRef (mieux adapté aux publications) ;
- de recruter davantage d'éditeurs associés.

Assises nationales de l'ergothérapie

350 personnes se sont retrouvées pour la 5^e édition des assises nationales de l'ergothérapie. Les inscriptions se sont réparties à égalité entre étudiants et professionnels. 24 exposants ont soutenu cet événement qui leur a permis de faire connaître leurs produits et services. Comme précédemment, des partenariats ont été

signés avec d'autres associations (AFEG, UNAEE, CAPERGO, ARFEHGA) pour leur offrir une place et un stand. Les communications ont été riches et appréciées par l'auditoire.

JNE en santé mentale

Le conseil d'administration a choisi la santé mentale comme thème des JNE de 2025. Un appel à candidatures a été lancé et 3 dossiers ont été reçus. La candidature de l'IFE de Marseille associée au GRESM a été retenue. Un appel à communication a donné lieu à 60 propositions dont 30 interventions ont donc été sélectionnées et réparties sur deux journées sous des formes diverses. Le programme est désormais disponible et les inscriptions ouvertes. Le COPIL poursuit son travail avec la relecture des articles qui seront compilés dans un ouvrage remis à chaque participant.

Comité d'éthique et d'exercice

Depuis l'an dernier, le C2E fonctionne en groupe restreint de 3 personnes. Une nouvelle organisation et un nouvel objectif principal ont été définis suivant les principes SMART : présenter l'éthique auprès des ergothérapeutes à travers des événements ou productions, type webinaire, article, etc., à raison d'un par an minimum.

Durant l'année, 5 rencontres à distance ont eu lieu, soit une tous les deux mois. Un webinaire co-animé avec Marie-Josée DROLET a été réalisé en juin.

Webinaires

Novembre 2023

Muriel Launois, Béatrice Guéreau : « Médiations expressives, médiations projectives : quel choix pour quel contexte de soins ? »

Décembre 2023

Rachel Bard : « Évaluer la performance bimanuelle chez les enfants qui présentent une lésion cérébrale »

Janvier 2024

Amélie Gonzalez-Sourd, Virginie Seinsot : « Présentation du bilan sensoriel SensOT-dir – échange/partage d'expérience »

Février 2024

Mathilde Bourrillon, Anne-Hélène Lionnet : « Participer au diagnostic du TSA dans une équipe pluridisciplinaire »

Mars 2024

Jean-Michel Caire, Arnaud Schabaille, Hélène Faure, Marine Jamain, Lucas Rouault : « Le nouveau Modèle Canadien de la Participation Occupationnelle (MCPO) : vecteur de changement et de développement en santé »

Avril 2024

Muriel Launois, Mathieu Gosme : « Addictologie, quels processus thérapeutiques pour un accompagnement en ergothérapie »

Mai 2024

Sandra Vaz : « Référentiel de mise en place et de fonctionnement d'une plateforme d'économie circulaire des aides techniques au sein d'un hôpital public : présentation et perspectives »

Juin 2024

Marie-Josée Drolet, Sandrine Ménesson, Sandrine Clémenceau, Sara Corella Perez : « La démarche éthique en ergothérapie »

Septembre 2024

Isabelle Marchalot : « Conduite et santé : l'ergothérapie une expertise »

Novembre 2024

Marie Gilbert, Magali Chevallier-Elezaj : « Les enjeux de la pratique de l'ergothérapie en solidarité nationale »

Décembre 2024 :

Perrine Colmard : « Le EASI – Evaluation en intégration sensorielle selon Ayres »

La satisfaction concernant les webinaires ne se dément pas. Néanmoins, de plus en plus d'adhérents souhaitent interagir durant les webinaires et réclament des webinaires plus intégratives et interactifs. En ce sens, et au regard des souhaits accrus de collaboration, nous proposerons pour l'année suivante de nouvelles formules de rencontres distancielles.

Collège éditorial du comité scientifique

Le collège éditorial a accompagné cette année la finalisation et la publication de plusieurs ouvrages.

Ouvrages publiés par De Boeck-ANFE en 2024 :

- **Guide pratique des écrits professionnels en ergothérapie**, par Aurélie Gauthier et Gladys Mignet ;
- **Les Modèles conceptuels en ergothérapie : introduction aux concepts fondamentaux**, 3^e édition, coordonné par Marie-Chantal Morel-Bracq.

Ouvrage publié par l'ANFE en 2024 :

- **Transformations sociales et environnementales : repenser les occupations**, 5^{es} Assises de l'ANFE coordonné par le COPIL des Assises.

Un projet d'ouvrage est en cours :

- traduction de l'ouvrage **Occupational Performance Coaching A manual for practitioners and researchers** par Romain Genet, Hélène Faure et Clémence Chassan, publication prévue pour 2025 par l'ANFE ;

- conseil aux auteurs sur un projet d'ouvrage de Cap Ergo sur l'ergothérapie transculturelle ;
- conseil aux auteurs sur un projet d'ouvrage du GRESM.

Outil « Moi et les autres »

D'après le même concept que le OT'Hope, Clémence Orain, a conçu un outil d'autodétermination des objectifs d'accompagnement dans le cadre d'une pratique centrée sur la personne et ciblée sur les habiletés sociales. Cet outil est commercialisé en exclusivité par l'ANFE mais se veut multiprofessionnel.

OT'Hope Petit

Caroline Giroux et Alexandra Perrault ont poursuivi le déploiement du OT'Hope avec une version destinée aux 0-5 ans. Cette nouvelle mallette est disponible dans la boutique du site ANFE.

Accompagner les ergothérapeutes dans les évolutions de la profession

Adaptation et nouveaux programmes SFC

L'enquête sur les besoins et les attentes de formation des ergothérapeutes a guidé l'élaboration de l'offre pour 2025 avec des nouveautés et des programmes dont les formats (durée, suivi à distance...) évoluent.

Les nouveautés :

- une formation exclusive, portant sur un outil standardisé : le Système d'analyse de tâche PRPP ;
- une formation destinée aux plus expérimentés « Devenir Mentor ». Cette formation permet de développer des compétences pour accompagner les ergothérapeutes dans leur développement professionnel ;
- une formation axée sur la prévention et le bien-vieillir : le Programme TaPasS' – une approche ergothérapique du bien-vieillir ;
- une formation sur la prescription des aides techniques, conçue en partenariat avec Soft'Agés et accessible uniquement au format e-learning.

Les évolutions :

- la formation « Démarche de l'ergothérapeute en réhabilitation psychosociale » propose un suivi à distance d'une journée en visioconférence dans le but d'accompagner les effets de la formation sur le terrain ;
- la formation « Être formateur occasionnel ; de l'élaboration à l'animation d'une action de formation présentielle et à distance » est désormais proposée en *blended learning*, une partie à distance asynchrone, avec un suivi de formateur et une journée de mise en commun en face-à-face.

Par ailleurs, le service de formation continue a renouvelé sa certification Qualiopi après l'audition fin août de ses programmes et procédures de gestion. L'ANFE bénéficie donc de la certification nationale Qualiopi jusqu'au 6 décembre 2027. L'investissement dans des outils de gestion numérique a grandement facilité ce renouvellement en permettant de centraliser l'ensemble des documents relatifs à une même session de formation.

Néanmoins, des points d'amélioration ont été identifiés au niveau du suivi des stagiaires dans les cours en e-learning ou partiellement en visioconférence. Les adaptations mises en place seront examinées lors du contrôle intermédiaire en février 2026.

Outils d'aide à la pratique professionnelle

Plusieurs outils ont été créés et mis à disposition des ergothérapeutes :

- la mise à jour des recommandations relatives à la prescription des aides techniques complétées ont été proposées à la communauté en janvier 2024. Ces recommandations et leur synthèse ont été complétées par un arbre décisionnel et un modèle d'ordonnance destinés à faciliter la prescription ;
- les supports des « Tips pour une pratique au top ! » regroupant par thématique différents documents ressources ;
- le schéma explicatif du financement des libéraux par les CPAM dans le cadre du conventionnement PCO ;
- « Les lignes directrices MaPrimeAdapt » pour faciliter la mise en œuvre de l'accompagnement ergothérapeute dans le dispositif éponyme.

Développer et partager les pratiques cliniques et la recherche à l'échelle internationale

Council Meeting

Le Council Meeting a eu lieu du 29 février au 3 mars 2024 aux Bermudes.

Pourquoi les Bermudes :

Le choix des Bermudes a été fait car bien qu'étant une petite île ne comptant que 35 ergothérapeutes pour le moment, les instances gouvernementales sont en phase de restructurer leur système de santé. L'association Bermudienne a énormément travaillé pour avoir une voix dans le processus.

Il était donc important que les membres du bureau de la WFOT puissent montrer leur soutien à l'association bermudienne et en ont profité pour appuyer l'importance de l'ergothérapie dans la société et les systèmes de soins auprès des instances gouvernementales.

LA WFOT comprend dorénavant 111 membres, l'Uruguay, le Koweït et l'Algérie sont nouvellement membres depuis ce Council Meeting.

Modification de la structure associative de la WFOT :

Les statuts de l'association ont été modifiés ce qui induit un fonctionnement légèrement différent de l'association. Ces changements amènent un fonctionnement se rapprochant d'une association en France (tel que l'ANFE).

Les articles de la WFOT actuellement ne permettent pas d'avoir la structure, la gouvernance et les documents nécessaires pour une organisation fonctionnelle de la WFOT. Nous arrivons au bout d'un fonctionnement qui limite les possibilités de la WFOT dans certaines situations.

Cela implique un changement : de nom pour certaines fonctions du bureau, de la durée des mandats des membres du bureau, de nom des événements (par exemple : Council Meeting devient Assemblée Générale)

Ces changements engendrent aussi la modification de documents qui n'étaient pas à jour et prendront en compte les nouvelles modalités de fonctionnement.

Documents WFOT :

Réflexion et révision sur de nombreux documents tel que le code d'éthique, la définition de l'ergothérapie, et le MSEOT (document servant à l'accréditation des IFE).

Election du nouveau bureau de la WFOT en juin 2024

Présidente : Samantha Shann (Royaume-Uni)

President-Elect : Tecla Mlambo (Zimbabwe)

Board Director Education: Kee Hean Lim (Royaume-Uni)

Board Director Finance: Athena Yi-Jung Tsai (Taiwan)

Board Director Practice : Andrew Freeman (Canada)

Board Director Research: Lynette Mackenzie (Australie)

Toutes les informations ont été publiées dans un article dans le LME.

Congrès WFOT

Le prochain Congrès aura lieu quant à lui du 9 au 12 février 2026 à Bangkok en Thaïlande. Le thème sera le suivant : 'Inspiring Change, Innovating Futures.'

Lien ANFE/WFOT

Sollicitation de la WFOT par l'ANFE afin de demander de l'aide pour la protection du terme « Occupational Therapist ». La WFOT a envoyé un document, traduit par les déléguées WFOT, pour soutenir que la seule traduction possible d'« Occupational Therapy/Therapist » en français est « Ergothérapie/Ergothérapeute » et que seules les personnes titulaires d'un diplôme en ergothérapie peuvent utiliser ce terme.

Renouvellement de l'inscription annuelle de l'ANFE à la WFOT sous le mode de paiement Premium Pricing Model (ce qui vous donne automatiquement une adhésion WFOT si vous êtes adhérents ANFE)

Transmissions d'informations entre l'ANFE et la WFOT

Nous assurons parfois un rôle de traduction pour des documents de la WFOT ou bien lors des réunions WFOT/ ANFE (i.e.: traduction du thème de la journée mondiale de l'ergothérapie en français)

Nous continuons de répondre aux différents enquêtes / questionnaires de la WFOT pour l'ANFE y compris le "Human Ressources Project" (informations disponibles sur le site de la WFOT dans l'onglet Ressources)

Narratives project

Sara continue à participer à l'un des projets de la WFOT en qualité de reviewer de vidéos mises sur le site : <https://occupational-narratives.wfot.org/> .Une étude scientifique analysant le contenu des vidéos est en cours avec plusieurs délégués de la WFOT.

Travail à l'étranger et travail en France

Nous continuons à répondre aux questions des ergothérapeutes voulant s'installer en France via l'adresse mail : wfot@anfe.fr. Nous avons aussi pu renseigner des ergothérapeutes français souhaitant s'installer à l'étranger

Approbation des IFE

L'Éducation Board n'a pas reçu de dossier pour l'accréditation des IFE. Le travail d'accréditation sera relancé en 2024-2025.

Sara a présenté la WFOT, son rôle et les différentes ressources qu'ils mettent à disposition des adhérents aux étudiantes de 3e année de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC).

Objectifs pour l'année prochaine :

- Continuer à développer les liens entre l'ANFE et la WFOT.
- Faire plus de liens avec le COTEC et autres associations internationales et établir un fonctionnement afin d'améliorer la transmission d'informations.
- Reprendre le travail d'accréditation des IFE notamment avec les IFE qui ont eu leurs premiers diplômés.
- Continuer à assister des ergothérapeutes qui souhaitent s'installer en France ou à l'étranger.
- Promouvoir les documents, ressources et informations de la WFOT avec les adhérents de l'ANFE et partager les actualités de l'ANFE et de l'ergothérapie française avec la WFOT.
- Communiquer et échanger avec les délégués d'autres pays en utilisant le Delegates Exchange

COTEC

Janvier 2024

- Prise de « fonction » : réception identifiants boîte mail COTEC, tri des mails (spams, plusieurs mails non lus depuis plusieurs mois), contact avec la précédente déléguée COTEC Amandine Tissier et la directrice technique de l'ANFE, échange avec Jérôme Hwang-Guitton, suppléant pour représenter l'ANFE au COTEC
- Collecte d'information auprès du président, des directrices de l'ANFE et de la déléguée WFOT pour le « Summary of the profession » du COTEC, document annuel récapitulatif de la profession

Février 2024

- Envoi des informations pour le Summary of the profession et prise de contact avec Shawn Abela pour informer du changement de délégué COTEC
- Transmission des mails pour la promotion du congrès OT-Europe par l'ANFE

Mai 2024

- Participation au Governance day, habituellement prévu le jour avant l'assemblée générale du COTEC (cela n'étant pas possible en 2024 compte tenu de l'agenda déjà chargé avec le congrès OT Europe)
- Participation à un focus group avec d'autres délégués COTEC pour faire évoluer le Summary of the profession

Juin 2024

- Rédaction d'un article sur la prescription des aides techniques par les ergothérapeutes pour la newsletter du COTEC

Septembre 2024

- Transmission de l'ordre du jour et des documents relatifs à l'Assemblée Générale du COTEC

Octobre 2024

- Préparation du congrès OT-Europe: recensement des participants de France et des présentations et posters assurés pendant le congrès
- Représentation de l'ANFE lors de l'Assemblée Générale du COTEC
- Ecriture d'un article pour le magazine Le Monde de l'Ergothérapie (à paraître en décembre 2024)

Tout au long de l'année :

- Echange et transmission de mails entre le bureau du COTEC et le président et les directrices de l'ANFE
- Réponses aux questions adressées par des ergothérapeutes intéressées par une mobilité à l'étranger :
 - o En Italie
 - o En Espagne
 - o Au Danemark

Les actions du R2DE à l'échelle internationale

Le R2DE est relié à plusieurs groupes partenaires qui partagent les mêmes objectifs : le C4E (Canada), Ergo-éco (Suisse) et l'OTEA (États-Unis). Le groupe d'intérêt constitue un relais d'information des activités de ces groupes à l'intention de la communauté des ergothérapeutes :

- rencontre internationale des membres du R2DE à l'occasion d'une soirée organisée par le groupe suisse Ergo-éco (présence du R2DE, du C4E, Ergotransformation et Ergo-éco) le mardi 12 mars ;
- rencontre physique des mêmes groupes lors d'une soirée « Apéroréseaux » à l'occasion des Assises nationales de l'ergothérapie les 19 et 20 septembre à Paris.

CIAFE

La conférence internationale francophone s'est tenue les 26 et 27 janvier 2024 à Bruxelles. Une journée était destinée aux formateurs, tandis que l'autre, ouverte à tous, a porté sur les compétences d'analyse et d'action. De nombreux adhérents de toutes les associations francophones ont participé en tant qu'orateurs ou membres du public et organisateurs.

REMERCIEMENTS

L'ANFE remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui œuvrent chaque jour pour mener à bien les actions présentées dans ce rapport d'activité.

Journées nationales de l'ergothérapie

Roxane ALLOUARD
Anne DELESTRE
Geraldine DESPRES
Suzanne DUBOIS
Anais GIRAUDIER
Stéphanie GOASMAT
Jeremy GUESNE
Laetitia GUIGON
Muriel LAUNOIS
Claudia RIPPET

Traduction du PRPP

Aline DOUSSIN
Sophie SCHWEITZER
Claire VILLEPINTE

R2DE

Fanny CHANTREUIL
Marie-Eva CHEVEAU
Géraldine DESPRES
Caroline FLORES
Elise GUILLAUME
Pauline LENGREND
Vanessa PILLAIS
Sarah THIEBAUT
Manon VOISIN

Ergoinsens

Olga JIMENEZ-NODET
Patricia SAN SEBASTIAN
Flavie THEVENET

WFOT

Sara CORELLA PEREZ
Sybille IZOUGARHANE

COTEC

Elise BRUN
JÉRÔME HWANG-GUITTON
Soizic RIEGEL

UIPARM

Guillaume PELE

Assises nationales de l'ergothérapie

Marielle ANDRE
Nicolas BIARD
Christophe BUFFANVAND
Clémence CHASSAN
Héloïse POULAIN
Lucie PORTE
Rémi SAJOT
Arnaud SCHABAILLE

Fondation Paul BENNETOT

Margot SALOMON

Comité d'expert du CESAR

Isabelle MARCHALOT

Comité de rédaction de FJOT

Marielle ANDRE
Claire CAMUS
Noemie LUTHRINGER
Samuel POUPLIN

Comité scientifique collège formation

Emmanuel DUPUIS
Cécilia GALBIATI
Emmanuelle GUYOT
Florence LARPENT
Laure MOISAN

Comité de rédaction d'ergOTHérapies

Marielle ANDRE
Claire CAMUS
Marine FEBVRE
Océane FOLLIET
Lucie LE BELLER
Noemie LUTHRINGER
Lucia MACHADO
Marie-Chantal MOREL
Patricia PELE
Véronique PERON
Samuel POUPLIN
Lisenn SAETTEL

GRESM

Roxane ALLOUARD
Amandine BERNARD
Valérie CAPELLE
Maëlle CHAPIS
Hélène CLAVREUL
Mathilda CHARRET
Carole CHAZAUD
Thierry CORENTIN
Anne Laure CUISNIER
Chantal DE LEPINE
Gwenaëlle DELOURME
Melissa DESROSIERS
Aline DOUSSIN
Olivier DUJARDIN
Mégane DUMONT
Cynthia ENGELS
Cassandra FAYS
Stéphanie GOASMAT
Marie-Lise GONZALEZ
Béatrice GUEREAU
Perrine GUILLEMOT
Annick ISSELE
Irène KATSAROS
Roxane LASSON
Muriel LAUNOIS
Marine LAURENT
Carole MARTIN
Sandrine MARRIERE
Laure MOISAN
Guilhem MONTALBANO
Laura NINET
Mathilde POLLET
Estelle ROLLAND
Fiorela RUFFIN

Comité scientifique collège recherche

Céline BOUISSOU
Chantal CHAVOIX
Marietta KERSALE
Océane PORTE
Margot SALOMON

Comité scientifique collège édition

Clémence CHASSAN
Fanny GARDEUX
Romain GENET
Marie-Chantal MOREL
Margarida ROXO

Comité territorial

Alexia ALAUX	Capucine HAMDJ
Laurie ALLAIN	Hélène HAUMONT
Anne BARRES	Jérôme HWANG
Marine BELLÉGUIC	Tessa LACOMBE
Sandra BERTHE	Marie LARGES
Cécile BLONDE	Marine LAURENT
Audrey BONNAL	Anne-Laure LOPEZ
Julie BONVALLET	Apoline LUQUET
Esther BOSSHARDT	Stéphane MAILLET
Carole BOUGET	Céline MIODINI
Alice BOULLAUD	Chloé MOURIER
Arthur BOURCET	Chloé NAQUIN
Camille BOUYON	Hélène NEVEU
Marie-Ella BOZOR	Juliette NOURISSON
Marjolaine CHARLOT	Patricia PELÉ
Gilles CHANE - TENG	Angèle PEPIN
Audrey CLAVE	Eva PLOQUIN
Perrine COLMARD	Coline PRITZY
Margaux CONTREPOIS	Aurélié PROST
Mylène DALPHIN	Manon RASSART
Pauline DANTIN	Caroline REGNAULT
Dimitri DORE	Bertrand RICOT
Victoire DUBOIS	Claudia RIPPET
Cyprien DUPONT	Adeline RONDEAU
Pierre EMOND	Anne-Lise ROUDIÈRE
Jérémy ENEZ	Annabel ROY
Servane ESMOUF	Alessandra SCHMAILZ
Pauline FAUVEAU	Kenza SLIMANI
Cédric GAVIER	Sixtine SOCIE
Cécile GENTILHOMME	Adèle SOUCHET
Daphnée GONSE	Justine SPIR
Gildas GOURVEZ	Rodolphe TECHER
Sterenn GOUZIEN	Maxime TÉDOS
Florence GUERREAU	Anne THOMAS
Margaux GUIMARD	Maud TREMBLAY
	Fanny VALTHIER

OPC

Clémence CHASSAN
Hélène FAURE
Romain GENET
Charlotte RAMAJO

Livre « Modèles conceptuels en ergothérapie » (3^{ème} édition)

Marie - Chantal MOREL
- BRACQ

Groupe d'intérêt pour le développement de l'ergothérapie auprès des enfants et des adolescents (IDEEA)

Alison DESGUE
Isaure DE VILLARTAY
Christine FIEVEZ
Cécilia GALBIATI
Romain GENET
Laurine KT
Camille LESNE
Clémentine LUZU
Amandine NABAIS
Clémence ORAIN
Flora PONCIN
Charlotte RAMAJO
Annabel ROY
Aurélié TAUNAI
Virginie VAGNY
Mélanie VIDAL
Marie VISEUX

CNPE / SFE

Christophe BUFFAVAND
Jean-Michel CAIRE
Elise DUPITIER
Pascaline FRADELIZY
Violaine GUY
Barbara JOANNOT
Laurence KOCH
Rémi SAJOT
Arnaud SCHABAILLE
Virginie VAGNY
Manon VOISIN

Conseil d'administration

Christophe BUFFAVAND
Thomas CHARGE
Elise DUPITIER
Cloé GUERRINI
Perrine JOLY
Cécile OLIVIER ANCLIN
Guillaume PELE
Héloïse POULAIN
Martine RONAT
Rémi SAJOT
Amélie SARAGONI
Arnaud SCHABAILLE
Marie VISEUX

**Groupe de réflexion
sur l'ergothérapie et
l'accessibilité au
travail (GREAT)**

Gaëlle CHAYNE
Carole CHAZAUD
Eurielle COUDRAY
Alexia COULET
Romain CRESPO
Nathalie DESNAUTE
Léïla DEUBRAS
Stéphanie FONLUPT
Valérie HERVEZ
Agnès KERMORGANT
Mélanie LEBREDONCHEL
François MASSOLO-
MARTINEZ
Thomas MIELOT
Charlotte MOREL
Océane POTTIER
Caroline REGNAULT
Sandra RITLENG
Chloé WEYRIG

**Journées Nationales
de l'Ergothérapie**

Sandrine CLEMENCEAU
Sara CORELLA PEREZ
Sandrine MENNESSON

CONTACT

Association nationale française des ergothérapeutes

64, rue Nationale - CS 41362
75214 Paris Cedex 13
01 45 84 30 97
accueil@anfe.fr
www.anfe.fr

